

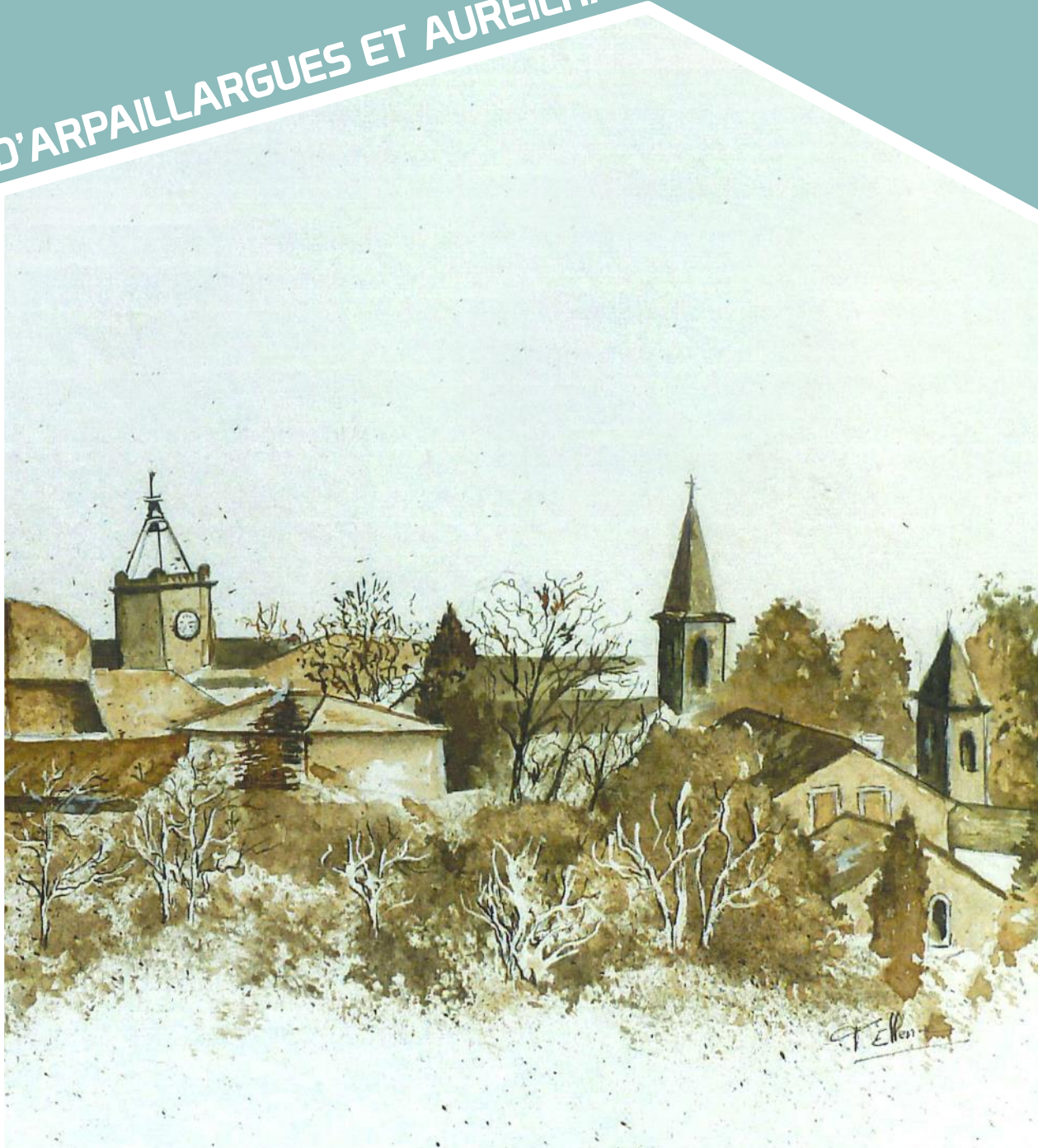
# Le Mag



## D'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC

Janvier  
2025

n°17



# AVANT-PROPOS

Comme chaque début d'année, vous avez entre vos mains un nouveau MAG, journal d'informations municipales d'ARPAILLARGUES et AUREILHAC, le 17ème depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale.

Il y a deux ans, nous avons présenté les conclusions du 7ème baromètre sur la communication municipale (voir MAG n°10). Lors du dernier salon des maires de France à PARIS, une présentation de la dernière édition de ce baromètre (réalisé entre le 27 août et le 3 septembre 2024 sur un échantillon de 1005 personnes) a été proposée aux élus pour qui, il n'est pas toujours facile de mesurer la satisfaction et la critique des habitants vis-à-vis de cette communication.

ARPAILLARGUES et AUREILHAC se situe dans la strate des communes de moins de 2 000 habitants. C'est cette analyse qui agrmente les commentaires ci-dessous :

« **Le papier demeure, le numérique explose et l'oralité s'impose** » : tel est le principal enseignement de la 8è édition du baromètre qui sonde les pratiques et les attentes des citoyens en matière d'information locale. Les habitants de la commune privilégient un mix média en plaçant en tête, **le bulletin municipal** (81%), loin devant « **les échanges avec les habitants** » 74%, (bouche à oreille), et pour la première fois sur le podium, **le site internet** de la commune (64%). On constate le maintien à niveau de la lecture du MAG avec 4 habitants sur 5 qui le lisent et la progression de la lecture du site internet consulté régulièrement par 3 habitants sur 5. **A l'inverse l'affichage poursuit un recul très net (- 2 points et désormais 6eme source d'informations) et si l'affichage numérique progresse il ne compense pas la chute de l'affichage papier, dans l'information locale. En fin de classement, en 19eme source d'information plébiscité, on trouve l'Intelligence artificielle générative (qui ne recueille que 18% des faveurs), les applis non officielles (18eme avec 31%), les réunions publiques (17eme avec 32%), la presse quotidienne régionale (16eme avec 38%) ou les pages non officielles sur les réseaux sociaux (15eme avec 42%).**

« **Nous n'assistons pas au remplacement d'usages anciens par d'autres plus récents mais plutôt à un équilibre des pratiques reposant à la fois sur le papier (fiabilité), le numérique (praticité) et l'oralité (proximité et personnalisation)** ».



### SECRETARIAT DE MAIRIE

#### Horaires d'ouverture :

- Mardi : 8h - 12h30 et 13h30 - 18h
- Mercredi : 8h - 12h30 et 13h30 - 17h
- Jeudi : 8h - 12h30
- Vendredi : 8h - 12h30 et 13h30 - 17h

#### Coordonnées :

7 grand'rue François Mitterrand  
30700 Arpaillargues et Aureilhac  
Téléphone : 04.66.22.10.14  
contact@arpaillargues-aureilhac.fr  
www.arpaillargues-aureilhac.fr

### BIBLIOTHÈQUE ALFRED MERIC

#### Horaires d'ouverture (période scolaire) :

- Mardi : 9h30 - 12h
- Mercredi : 16h - 18h
- Vendredi : 16h - 18h

#### Coordonnées :

8 place de la Liberté  
30700 Arpaillargues et Aureilhac  
Téléphone : 04.66.81.82.23  
bibliotheque@arpaillargues-aureilhac.fr



## Le magazine municipal privilégié

« **Votre MAG reste le premier média utilisé par les Arpaillois pour s'informer sur la vie locale avec plus de 80% d'utilisateurs déclarés cette année** » qui le lisent en priorité devant celui de la région et du département (61%), et celui de l'intercommunalité (58%), même si l'abondance de supports officiels des différentes collectivités, permettant d'avoir, pour 64%, une vision claire et cohérente de l'action publique. **Ce MAG, que 75% des habitants souhaitent recevoir directement dans leur boîte à lettres** plutôt qu'en format numérique (47% contre 43% il y a deux ans) ou en distribution dans des lieux publics (38%). Ces chiffres varient en fonction de l'âge avec le MAG plébiscité par **85% chez les plus de 65 ans, 77% pour les 50/64 ans, 73% pour les 35/49 ans, et seulement par 60% des 18/24 ans, plus sensibles à l'affichage numérique.**

## Le site internet en progression

L'usage du site internet « officiel » est en progression continue depuis 2009 puisqu'il est passé de 37 % à 64% d'utilisateurs déclarés en 15 ans ». Derrière le trio de tête des médias plébiscités pour s'informer, les habitants placent « les événements locaux » (62 %) et « l'affichage » (60 %).

## Jugement très positif sur la qualité de l'information locale

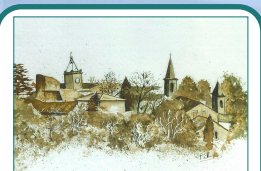
Les habitants recherchent en priorité des informations sur la vie locale (culturelle, associative...), les services et équipements publics, et les grands projets. Dans tous ces domaines, les informations délivrées par la mairie sont jugées majoritairement « bonnes » et « crédibles ». Ainsi, 87% estiment que les informations publiées dans le bulletin municipal les informent bien sur la vie locale.

La fiabilité est la première qualité attribuée à l'information locale émise par la mairie, ce qui explique « l'intérêt accordé par les lecteurs au MAG » dont les informations « sont toujours mieux notées que celles publiées par des acteurs privés comme la PQR [presse quotidienne régionale] ou la PHR [presse hebdomadaire régionale], les radios ou les télévisions locales ». Dans ce contexte, l'émergence de l'intelligence artificielle et son impact sur l'information locale posent question : interrogés pour la première fois sur le sujet, 1 Français sur 3 estime que l'IA permettrait d'accélérer la diffusion des contenus mais seuls 1 sur 5, qu'elle permettrait de produire une information plus fiable.

La communication locale est un véritable service public de l'information, au moment où beaucoup de collectivités sont confrontées à des difficultés budgétaires. Aller-vers les citoyens : une nécessité pour émerger dans un univers saturé. Ce point sur la communication est l'occasion de remercier **nos fidèles ou nouveaux annonceurs** qui permettent de distribuer ce MAG sans aucun coût supplémentaire pour le contribuable.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Henri LIMOUSIN 1<sup>er</sup> adjoint, en charge de la communication



Le dessin de couverture est publié avec l'aimable autorisation de Françoise ELLENA

### DEUX DATES À NE PAS MANQUER :

- 11 janvier 2025 : Accueil nouveaux arrivants, salle polyvalente à 9h00
- 24 janvier 2025 : Vœux du maire à la population, salle polyvalente à 19h00

### PERMANENCES DES ÉLUS

Maire : Gérard DAUTREPPE

- ◆ Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 17h sans RDV
- ◆ Les autres jours sur rendez-vous.

Les autres élus vous recevront également sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie :

**Henri LIMOUSIN** : Finances et Communication  
**Danièle LEMAHIEU** : Culture  
**Samuel ACCABAT** : Urbanisme  
**Valérie JACOB** : Vie scolaire et social  
**Bernard MOLOT** : Environnement et Travaux  
**Lucrèce BARTHELEMY** : Associations et seniors

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>2-3</b>
<b>EDITO DU MAIRE</b>	<b>4-5</b>
<b>DU COTE DES FINANCES</b>	<b>6-9</b>
<b>L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>10-13</b>
<b>ACTION SOCIALE, SOLIDARITE</b>	<b>14</b>
<b>BIBLIOTHEQUE</b>	<b>15</b>
<b>LE BIEN VIVRE ENSEMBLE</b>	<b>16</b>
<b>URBANISME, SCOLAIRE</b>	<b>17</b>
<b>BREVES</b>	<b>18</b>
<b>LES TRAVAUX</b>	<b>19-21</b>
<b>MANIFESTATIONS 2024</b>	<b>22-31</b>
<b>DANS LE RETRO</b>	<b>32</b>
<b>COMPTE-RENDUS DU CM</b>	<b>33</b>
<b>LA VIE SCOLAIRE</b>	<b>34-35</b>
<b>LA VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>36-47</b>
<b>DU NOUVEAU AU VILLAGE</b>	<b>48</b>
<b>ETAT CIVIL, AGENDA 2025</b>	<b>50</b>

# ÉDITO DU MAIRE

Pour débiter l'année 2025, je souhaite regarder l'avenir avec optimisme. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un optimisme béat et déconnecté de la réalité, qui nous confronte à un contexte difficile et des rapports humains compliqués, mais je rencontre chaque jour des personnes de tous les âges dont les idées, les initiatives, la gentillesse et la joie de vivre sont pour moi des sources de motivation qui me rappellent quotidiennement le sens de mon engagement de maire. Heureusement, il y a une réalité, celle que nous vivons au quotidien et qui n'est pas assez mise en avant dans notre pays.

Je reste un maire heureux de voir localement la générosité des bénévoles des associations de la commune encore démontrée lors du dernier Téléthon pour faire vivre notre village, le talent des enseignants le dynamisme et la créativité des artisans et des commerçants. Je remercie très chaleureusement nos agents municipaux pour leur réel engagement dans leur fonction au quotidien, afin de rendre le meilleur service public tout au long de l'année. Je salue aussi l'implication des élus qui consacrent beaucoup de leur temps et de leur énergie à la réflexion, à la conception et au suivi des projets. Que chacune et chacun soit remercié pour son œuvre.

ARPAILLARGUES et AUREILHAC est reconnu comme attractif et reçoit régulièrement des compliments pour son charme, sa propreté, ses animations et la bonne impression qu'il laisse quand on le traverse.

Nous avons la chance d'accompagner une belle dynamique autour de notre village et nous mettrons à nouveau ensemble toutes nos compétences pour que celui-ci reste un village d'avenir, un lieu de vie dynamique et solidaire.

Je vous souhaite en mon nom et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale une bonne et heureuse année 2025.

En cette période trouble que notre pays traverse, soyez assuré de mon entier dévouement et de ma totale détermination pour le bien de notre commune.

Votre Maire,

**Gérard DAUTREPPE**

Maire de la commune d'Arpaillargues et Aureilhac

Vice-président de la Communauté de communes Pays d'Uzès

*Inauguration du citystade*



# ENTRETIEN

Depuis le début du mandat des maires élus lors des municipales de juin 2020, « **2 400 maires ont démissionné et 57 000 sièges de conseillers municipaux sont vacants** », a précisé le ministre du partenariat avec les territoires, Catherine Vautrin. Au congrès de l'Association des maires de France (AMF), qui s'est tenu à Paris du 19 au 21 novembre, les prises de parole de plusieurs élus plantent tout de suite le décor sur la position actuelle des maires et des conseils municipaux

*« Les maires les plus anciens disent qu'ils n'ont jamais vu un mandat aussi agité, il y a des démissions comme jamais, un abandon par épuisement, suite au COVID, l'inflation, la crise de l'énergie, la crise politique et la dette de l'état en 2024... »*

Questions à

**Gérard DAUTREPPE :**

**Pouvez-vous nous faire un retour sur 2024 pour ARPAILLARGUES et AUREILHAC ?**

*« Lorsque je consulte la feuille de route que nous avons proposé lors de la dernière élection municipale de juin 2020, je constate que nous sommes dans les temps du programme présenté. Après des exercices particuliers, 2024 s'annonçait plus calme. Depuis juin et la dissolution de l'Assemblée nationale, cette année sera également à classer dans la catégorie des gestions complexes. En fait cette année se découpe en deux parties, une première jusqu'à l'été et une seconde après les 3 dimanches d'élections, où tout s'est arrêté en termes de prises de décision, d'avancées de dossiers, le tout amplifié par la crise politique puis le déficit budgétaire annoncé depuis ». Malgré tout cela l'activité a été soutenue comme vous pourrez le constater en parcourant ce MAG.*

*Je retiendrai pour ma part parmi les temps forts, le montage administratif et financier du KIOSKE, situé dans le parc, pour lequel*



# AVEC GÉRARD DAUTREPPE

nous avons choisi de différer le lancement de la construction après la saison estivale, la réalisation et l'inauguration du City Stade, aménagement dont l'utilisation par les scolaires et par la jeunesse les week-end ou pendant les vacances confirment toute son utilité, et surtout notre capacité de réaction pour construire en un temps record, sans subvention, la cantine de l'école pour la mettre aux normes devant la forte progression de sa fréquentation. J'ajouterais enfin la qualité et surtout le succès populaire rencontré par la programmation de la saison culturelle que nous avons présentée cet été, ceci est pour nous un signe fort de l'attachement des habitants pour ces festivités et un encouragement à poursuivre dans ce sens ».

## La liaison est toute trouvée pour 2025 ?

« Si je mesure l'impérieuse nécessité pour l'État de réduire son déficit public, le budget de la nation 2025 se traduit par une cure d'austérité pour les communes, intercommunalités, départements et régions. Cela va nous imposer, une nouvelle fois, de reconsidérer notre budget et de ne pas reconduire certaines actions pourtant appréciées et attendues.

Il faut désormais que les projets importants se concrétisent sur plusieurs années et à 15 mois de la fin de ce mandat, nous veillerons surtout à bien terminer ce que nous avons programmé en début de mandature. Après le retard pris sur certains dossiers, sauf nouvel événement exceptionnel, 2025 devrait voir la réalisation de plusieurs travaux importants.

Ainsi dès la fin du premier trimestre la construction du KIOSKE sera achevée avec une inauguration programmée avant l'été.

La réalisation du montage financier des travaux d'amélioration énergétique permettra de débiter le chantier cet été, pour ne pas gêner l'activité des associations, nous avons préféré retarder de quelques semaines le lancement des travaux pour la salle polyvalente.

lente. Pour la rénovation de la mairie, un report début 2026 semble se préciser.

Pour les mêmes raisons que précédemment l'ouverture du chantier de la piste cyclable, reliant notre commune à Uzès a pris du retard, mais désormais rien ne s'oppose à son lancement dès les premières semaines de 2025.

Au cours de l'année nous continuerons à travailler administrativement sur le dossier de la maison en partage qui permettra à nos aînés de prolonger la possibilité de vivre à domicile, et faciliterons la réalisation du nouveau cabinet dentaire ».

## Une sorte de grande peur semble s'emparer des élus locaux. Quelle est votre sentiment.

« Pour échanger avec bon nombre d'élus, il existe un risque de dépression collective si notre capacité à agir n'est pas prise en compte. Malgré cela les communes restent des pôles de stabilité dont nous avons besoin, elles restent le premier échelon de notre socle républicain, et assurent les garantes de la continuité du service public. Plus que jamais le rôle de maire nécessite un investissement à temps plein et pour ma part, j'ai la chance d'avoir autour de moi, une équipe soudée qui reste motivée, qui s'engage et affiche sa volonté de poursuivre sa politique visant au mieux-vivre de ses concitoyens.

Dans les prochains jours nous allons construire le budget municipal 2025 dont nous débattons lors d'un futur conseil municipal, sans recourir à la fiscalité et à l'emprunt, mais sans renoncer à nos efforts d'adaptation de nos équipements et services, en contenant fortement nos dépenses de fonctionnement, c'est le défi que je propose de relever.

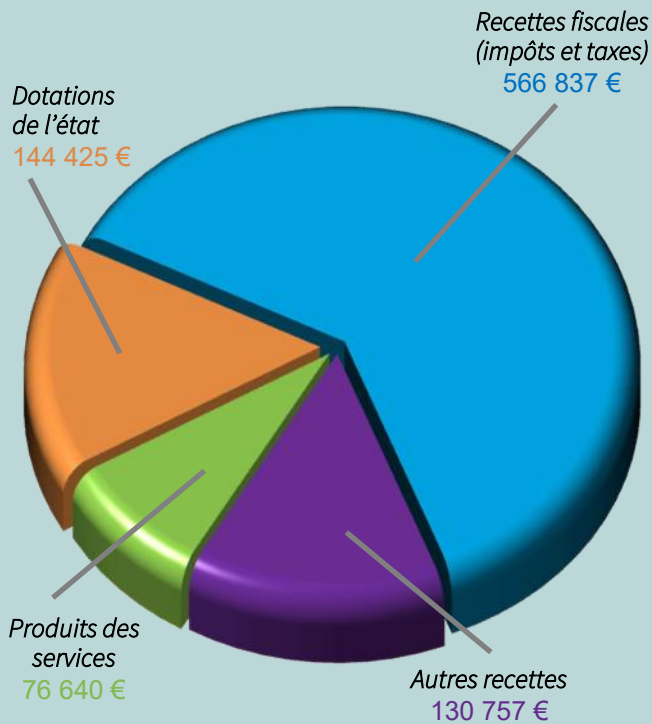
J'espère que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année et vous invite à venir nombreux à notre cérémonie des vœux **le vendredi 24 janvier prochain à partir de 19h** dans la salle polyvalente. »



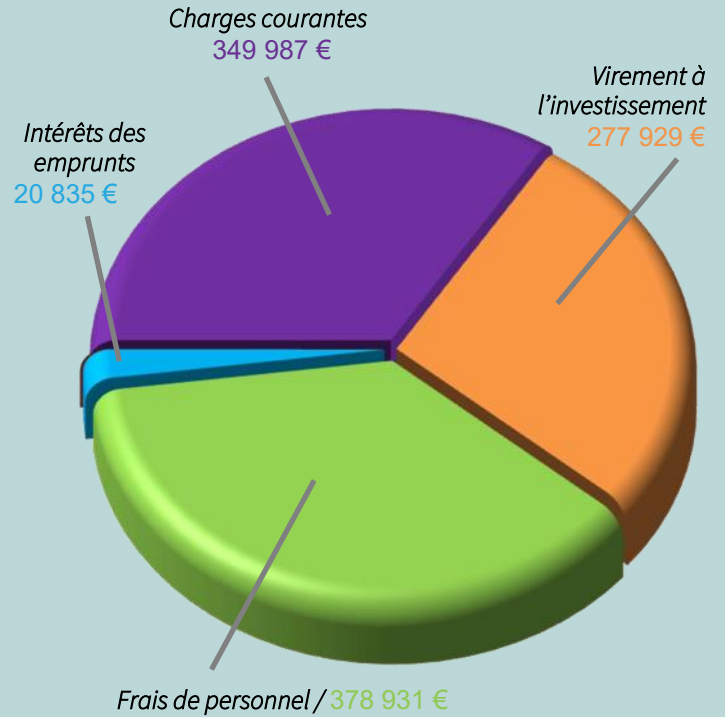
# DU CÔTÉ DES FINANCES

## Compte administratif 2023

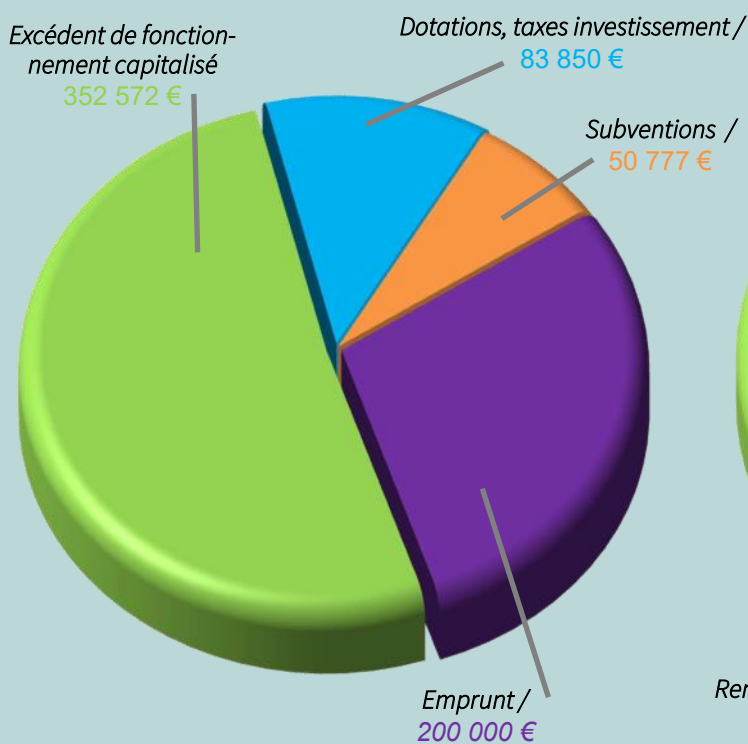
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



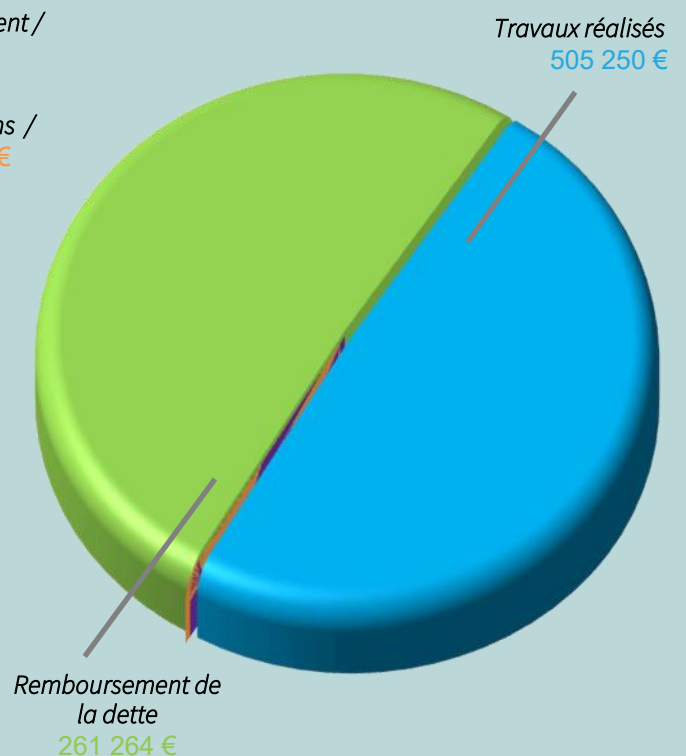
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT





# FUTUR BUDGET 2025 : Baisse des recettes, nouvelles charges imposées, autofinancement menacé

Le débat sur les finances des collectivités territoriales lors du dernier salon des maires de France, n'a rien eu de rassurant et a confirmé **nos inquiétudes pour l'avenir financier** d'une commune comme la nôtre.

**La motion de censure** votée le 4 décembre 2024, contre le gouvernement de l'époque, a modifié les projections que nous avons opérées pour l'élaboration du budget 2025 de la commune, avec prise en compte des ponctions annoncées qui ont fait planer de lourdes menaces pour l'avenir des investissements, la dette de l'état impactant par rebond les collectivités.

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, nous sommes en plein brouillard, même si le départ de Michel BARNIER a rendu caduque toutes les mesures prévues dans le Projet de loi de finances, reçu à l'automne, pour redresser les comptes publics.

La première concerne la **baisse de 2 points, soit 10%, de la FCTVA**. Pour faire simple, la mairie règle ses factures en payant 20% de TVA et récupère seulement 16% de TVA, 2 ans après paiement des factures. La nouvelle règle est que désormais la récupération sera limitée à 14% et plus grave encore avec rétroacti-

tivité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025. **Pour ARPAILLARGUES**, cela veut dire que la TVA versée lors de la réalisation des travaux de 2023 et 2024 sera concernée (exemple des travaux de voirie du centre d'Aureilhac), alors que nous l'avions déjà intégrée dans les recettes 2025.

La seconde mesure concerne **l'augmentation de 13 points sur 3 ans, dont 4 dès 2025, des cotisations employeurs de la CNRACL**, caisse de retraite des agents territoriaux, caisse équilibrée mais qui sert à renflouer depuis plusieurs années, certaines caisses de retraite d'autres catégories de fonctionnaires. Le calcul est simple et estimé dès l'an prochain entre 800 et 1000 euros par ETP.

Sur ces deux seules mesures **le coût annuel pour notre commune sera de l'ordre de 16 000 euros**, c'est, à titre d'exemple, l'annulation de deux ans de subventions aux associations ou 3 années de versements à l'école pour participer à l'achat des fournitures scolaires, ce qui ne sera pas le choix des élus d'ARPAILLARGUES, qui devront arbitrer avec d'autres postes budgétaires.

La 3<sup>ème</sup> est également très pénalisante et concerne **la baisse de l'enveloppe du fonds vert** à une pé-

riode où l'on demande aux communes de réaliser des investissements significatifs pour assurer la rénovation énergétique des bâtiments publics.

On n'abordera pas l'incidence du **gel annoncé de la DGF** (dotation de l'état), **du transfert de plusieurs kilomètres des voies de communication**, dans un contexte de dégradation préoccupant, dans les budgets locaux, des impôts fonciers reposants désormais pour 2/3 sur les seuls propriétaires, de **la baisse des enveloppes de l'Agence de l'eau, de celle de l'agence Nationale du sport** qui influent notre budget, de **la baisse de la FDPTP** (ancienne taxe professionnelle), ni la complexité bureaucratique des demandes de subventions qui rallongent les délais de décisions.

En résumé l'introduction **« comment financer plus avec moins de moyens »** au congrès des maires nous servira de conclusion pour cette tendance peu joyeuse de la dégradation des équilibres financiers des communes.

Henri LIMOUSIN,  
1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances

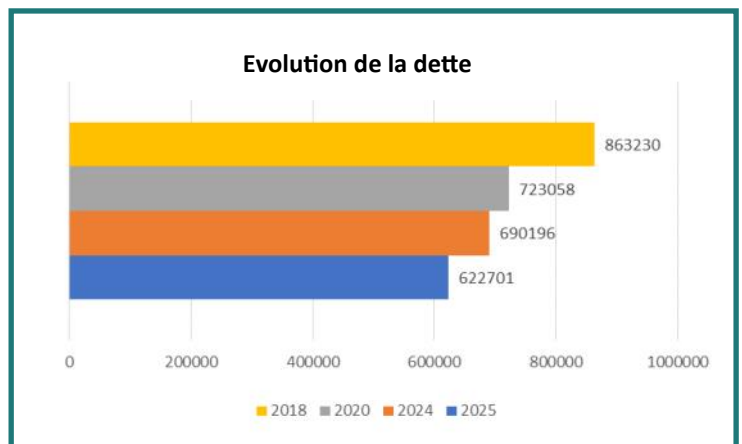
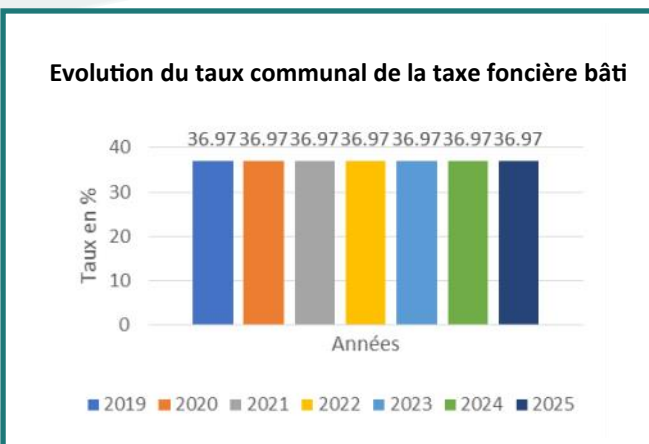
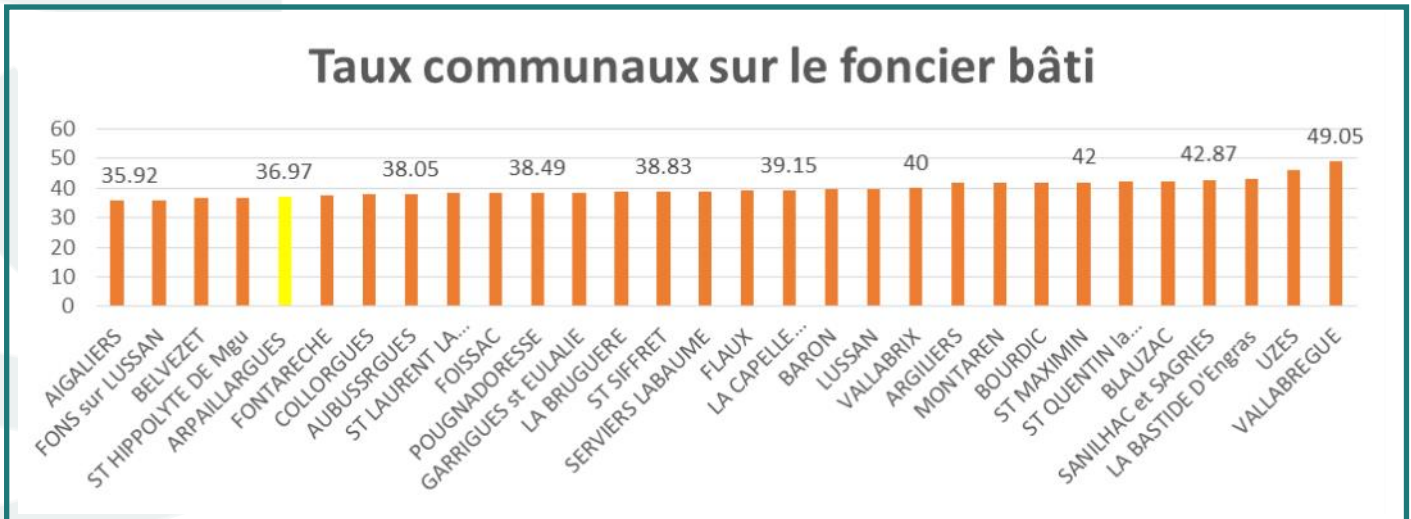


Dans le contexte actuel où les budgets des communes sont sous contraintes, nous avons choisi d'adapter et de planifier les investissements. Depuis la dernière élection municipale les choix que nous avons faits en termes de gestion :

- Ne jamais augmenter les taux municipaux d'imposition.
- Désendetter la commune
- Intensifier l'accompagnement associatif et l'éventail culturel.
- Maintenir la qualité du service rendu au public

## Les taux d'imposition

Les taux municipaux sont très inférieurs à ceux des communes de la même taille, et sont parmi les plus bas sur la région. A titre de comparaison :



## Désendettement

Le niveau d'endettement de la commune s'élevait à 863 230 € fin 2018, il sera à 622 701€ fin 2025 malgré la mise en place en 2022 d'un emprunt de 200 000€ prévu depuis 2018, pour les travaux de la rue du temple.

## L'accompagnement associatif

Depuis le début de cette mandature, soucieuse du travail réalisé par les bénévoles et considérant que la vie associative est la continuité du service public, l'équipe municipale a développé le niveau des subventions annuelles versées aux associations sans oublier d'apporter une aide matérielle de plus en plus importante ...

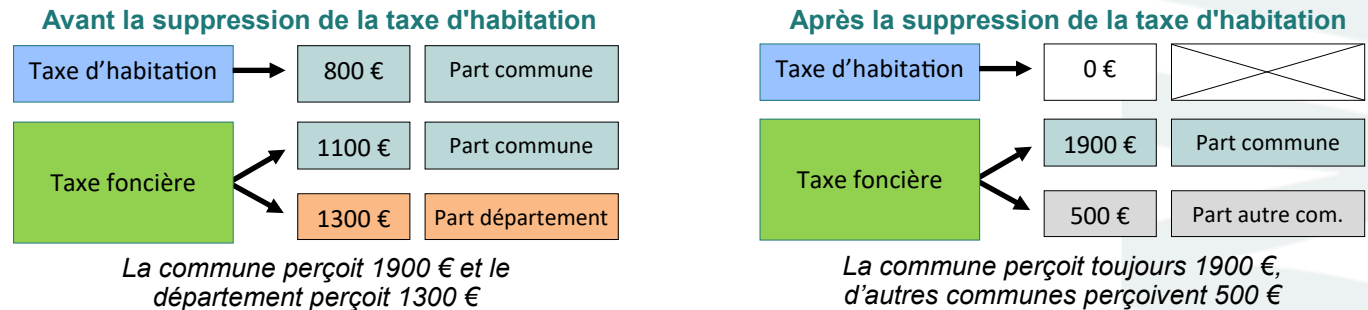
## La qualité du service

Dans un contexte financier tendu, l'équipe municipale a toujours donné la priorité aux services rendus à la population. Certains ont été optimisés, d'autres créés, principalement envers les enfants et la jeunesse. 2024 a ainsi été l'année de la mise en place du city stade, de l'ouverture de la crèche, de l'agrandissement et de la mise aux normes de la cantine scolaire, sans oublier le développement du rayon jeunesse à la bibliothèque.



## Fiscalité communale

Depuis la rentrée de septembre nous avons reçu plusieurs demandes d'explication sur les taxes foncières perçues sur la commune. Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, la taxe d'habitation avait été supprimée par paliers entre 2018 et 2023 sur les résidences principales pour l'ensemble des Français comme le prévoyaient les projets de loi de finances de 2018 et 2020. Un manque à gagner de près de 23,4 milliards d'euros en 2016 pour les collectivités locales. Désormais seule la taxe foncière vient abonder le budget de fonctionnement de la commune et encore..... pas pour la totalité. En effet pour compenser la perte de la taxe d'habitation, les communes se sont vu attribuer la part départementale de la taxe foncière, mais certaines communes, comme ARPAILLARGUES et AUREILHAC, percevaient moins de taxe d'habitation que le département ne percevait de taxe foncière de la part des habitants. Un petit schéma vaut mieux que ces explications ...

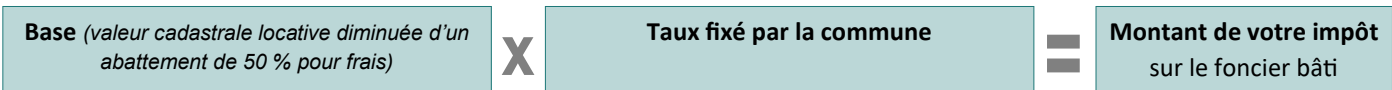


Dans cet exemple, sur les 2400 € payés par un habitant d'Arpaillargues, 1900 € vont dans le budget recettes de la commune et 500 € vont dans le budget d'une autre commune.

### Mise en place d'un coefficient correcteur

Toujours dans cet exemple, l'état a figé le coefficient correcteur à 79,12% (1900:2400), c'est-à-dire que la commune ne percevra chaque année que 79,12% de la taxe foncière versée par ses habitants. Pour ARPAILLARGUES ce coefficient correcteur est de 72,32%, autrement dit près du quart de la taxe foncière sert à compenser le budget d'autres communes.

### Calcul de votre taxe foncière



En 2024, compte tenu de la valeur de l'IPCH (indice des prix à la consommation) constatée en novembre 2023, le coefficient de revalorisation est fixé à 1,039, soit une augmentation forfaitaire de 3,9 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (Hors locaux professionnels). Pour 2024, la base est donc celle de 2023 majorée de 3.9%, ce qui explique l'augmentation de ce % pour 2024 de la taxe foncière globale et ce malgré le maintien à niveau (36.97%) des taux impôts communaux à la main de la municipalité, à 13.09% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et à 3.02% de la taxe au profit de la CCPU. Pour 2025, la majoration de la taxe d'habitation des résidences secondaires et des logements vacants reste fixée sur la commune à 10%, soit également l'une des plus faibles majorations de la région.

## Le prix de l'eau potable maintenu en 2025

En termes de consommation d'eau, 2024 enregistre **une baisse très nette par rapport à l'année précédente**, du fait principalement d'une pluviométrie plus importante. Pour notre commune ce phénomène est également constaté et sera confirmé lors de l'élaboration du prochain bilan dressé par le SIVOM, au premier trimestre 2025.

La commune dépend en effet avec 13 autres communes d'une **alimentation en eau distribuée par le Syndicat intercommunal à vocation multiples de la région de Collogues**. Le forage d'Aureilhac, situé en direction d'Aubussargues, au débit de 32m<sup>3</sup>/h alimente le réservoir sur tour de 200 m<sup>3</sup>, également situé à AUREILHAC. Pour l'ensemble du SIVOM, au 31

décembre 2023, la longueur du réseau est de **217 kms**, la production des différents forages de **739 218 m<sup>3</sup>**, ce qui n'a pas totalement couvert en 2023, la consommation des habitants, de 757 256 m<sup>3</sup>, principalement importante en juin, juillet et août, nécessitant à des importations d'eau d'UZES (pour les communes d'ARPAILLARGUES et de MONTAREN) ou de ST CHAPTES (pour les autres communes).

La station d'AUREILHAC a fourni 30 281 m<sup>3</sup> d'eau en 2023, pour servir 587 abonnés et 1049 habitants, qui ont consommé sur l'année, 79 090 m<sup>3</sup>, **soit une moyenne de 135 m<sup>3</sup>/hab**. Sur les 6 premiers mois de l'année la consommation globale journalière de la population est de 163 m<sup>3</sup>, consommation qui

passé à 271 m<sup>3</sup> au second semestre.

Au cours de cette année 2023, 55 nouveaux branchements ont été effectués en eau potable et 37 ont été résiliés. On relève également 5 branchements effectués hors lotissement.

Lors du dernier comité syndical de fin novembre, le bureau du SIVOM a décidé **de ne pas augmenter les tarifs pour 2025 qui sont les suivants :**

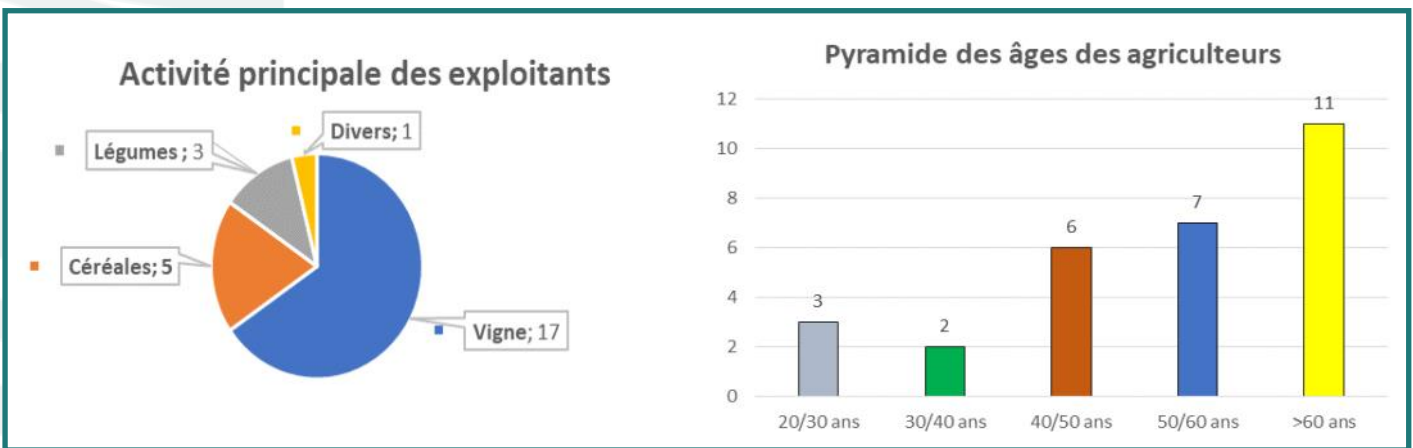
- Abonnement annuel : 54 euros
- Consommation de 0 à 15m<sup>3</sup> : 1.56 €
- Consommation de 16 à 100 m<sup>3</sup> : 1.72€
- Consommation de 101 m<sup>3</sup> et + : 1.86€

# L'ENVIRONNEMENT

## Regards sur le monde agricole et sur le vignoble local

ARPAILLARGUES et AUREILHAC a toujours été une terre de culture de vignes et d'oliviers, même si au 18ème siècle la culture du ver à soie concernait plusieurs familles sur la commune. Des études de la CCPU, en collaboration avec la chambre d'agriculture du Gard, ont récemment permis un diagnostic exhaustif de l'évolution sur 10 ans de l'agriculture et de son dynamisme, par commune.

**Fin 2023**, la commune d'ARPAILLARGUES et AUREILHAC comptait **29 agriculteurs**, (19 hommes et 10 femmes) dont 20 à titre principal, 3 à titre secondaire et 6 comme cotisants solidaires. La base recensée est de 26 exploitations.



A travers ces dix dernières années le nombre d'exploitations est passé de 28 recensées en 2010 à 22 en 2020, mais **la surface cultivée a cependant progressé de 2.67% passant de 487 à 500 ha**. L'évolution est également agrémentée de quelques statistiques comme l'absence de déclaration d'installation sur les 5 dernières années, ou comme le nombre de déclaration d'intention de cessation d'activité pour les plus de 60 ans.

Lorsqu'on analyse **le foncier agricole**, on constate que le Nord et le Nord-Ouest de la commune (partie la plus sombre sur l'infographie ci-dessous) correspond à des terres non exploitées, le sud et le centre sont principalement occupés par la vigne (couleur violet) pour 313 ha et par des cultures (en jaune) pour 64 ha. Plus clairsemées, les parcelles réservées à la prairie (en vert) ou à quelques vergers (en orange) complètent ce secteur de la commune.

Dans les archives de la commune, **au 19ème siècle la vigne occupait 290 hectares** avant la grave crise du phylloxera de 1870 qui détruira pratiquement toutes les plantations. La mise au point du greffage sur variétés américaines permettra de lutter efficacement contre ce fléau mais malgré cela il faudra attendre le début de ce siècle pour **retrouver une surface d'exploitation supérieure à 300 ha**. A signaler que l'utilisation de porte-greffes est toujours d'actualité aujourd'hui et ce dans le monde entier à de très rares exceptions près (vignobles isolés ou insulaires).

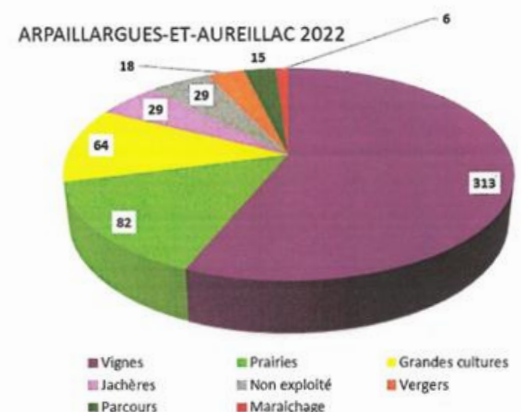
A l'appui de ces évolutions on constate **que le foncier agricole a été maintenu sur la commune**. Cette année la récolte de raisins n'a pas été importante sur le Gard qui enregistre avec 2 630 000 hl **la plus petite ré-**

**colte après 2017 et 2021**, en recul de 10% par rapport à 2023. Sur la commune, la sortie de grappes a pourtant été importante et des disponibilités d'eau significative et continue avec plus de 35 jours de pluie entre avril et septembre.

Corollaire à cette climatologie, **la virulence du mildiou** qui entraîna des traitements plus soutenus et des pertes de récolte, aggravées par le millerandage (défaut de pollinisation) et de coulure qui ont affecté de nombreux cépages.

**Des vendanges 2024 en plus petite quantité mais belles en qualité.**

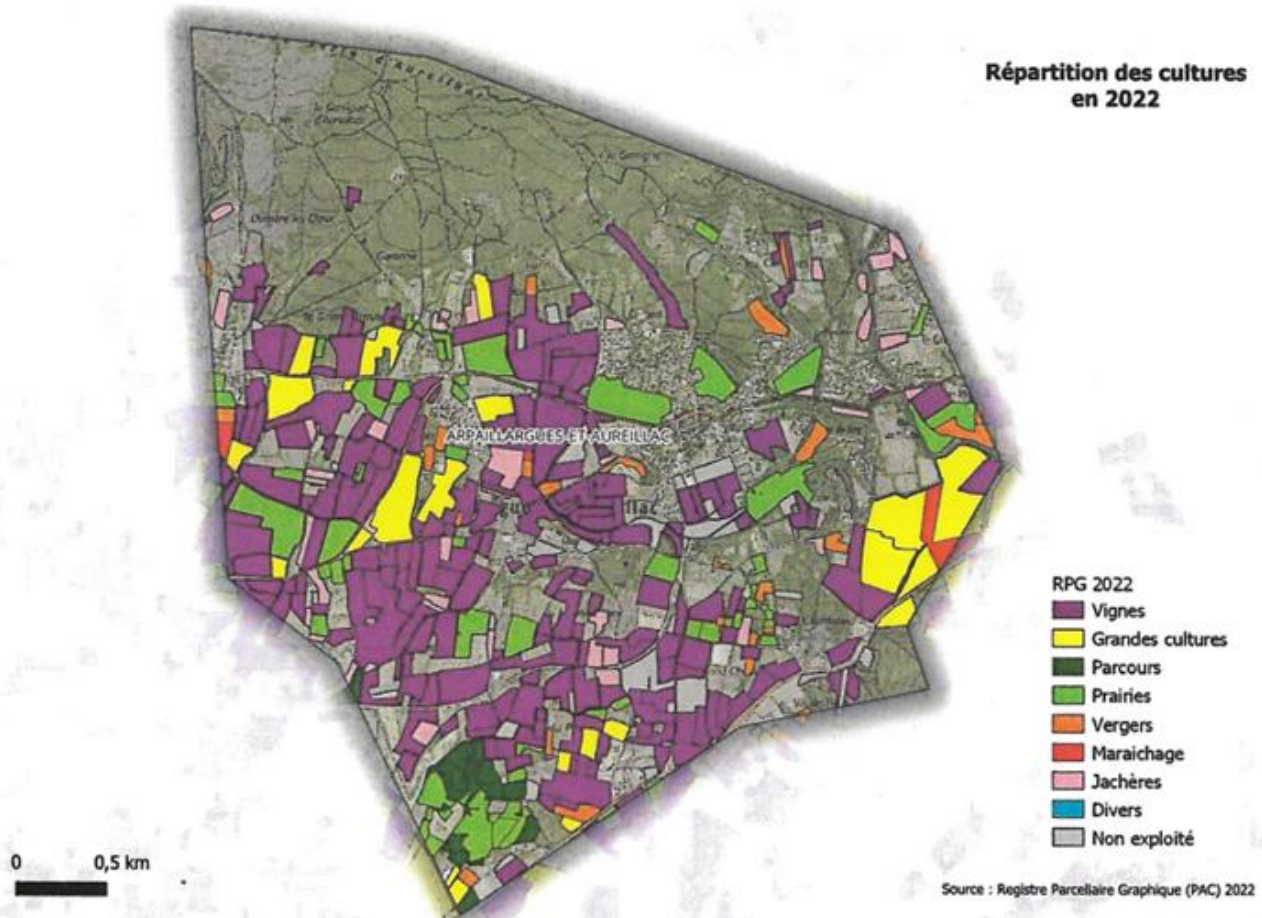
Répartition des cultures (en ha) en 2022 à partir du RPG





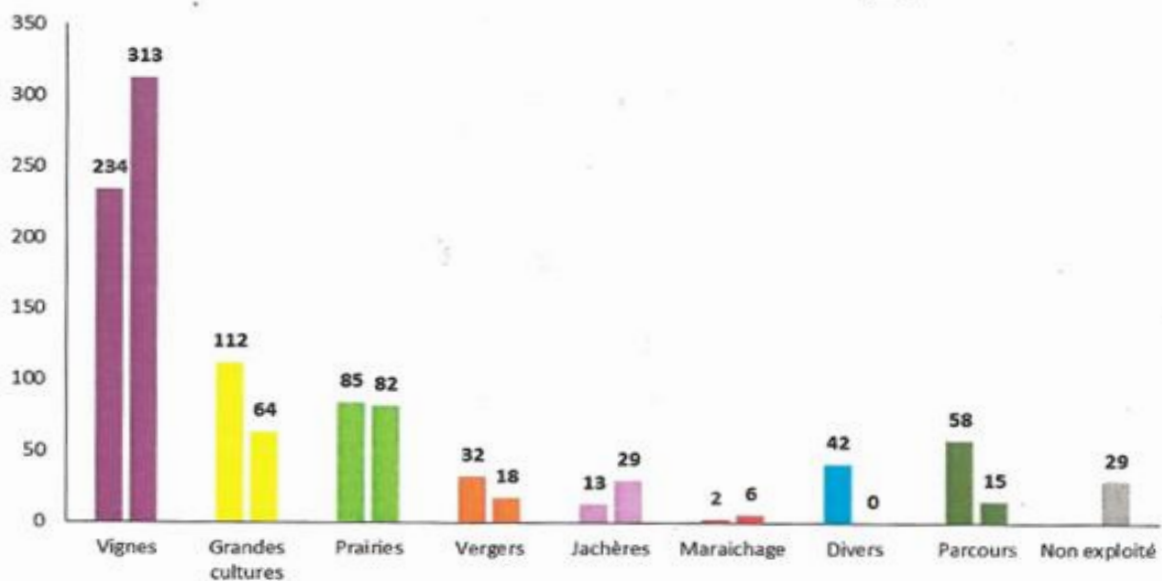
## Les usages du foncier agricole

### Surface agricole utilisée (SAU)



### Evolution des cultures (en ha) entre 2011 et 2022 à partir du RPG

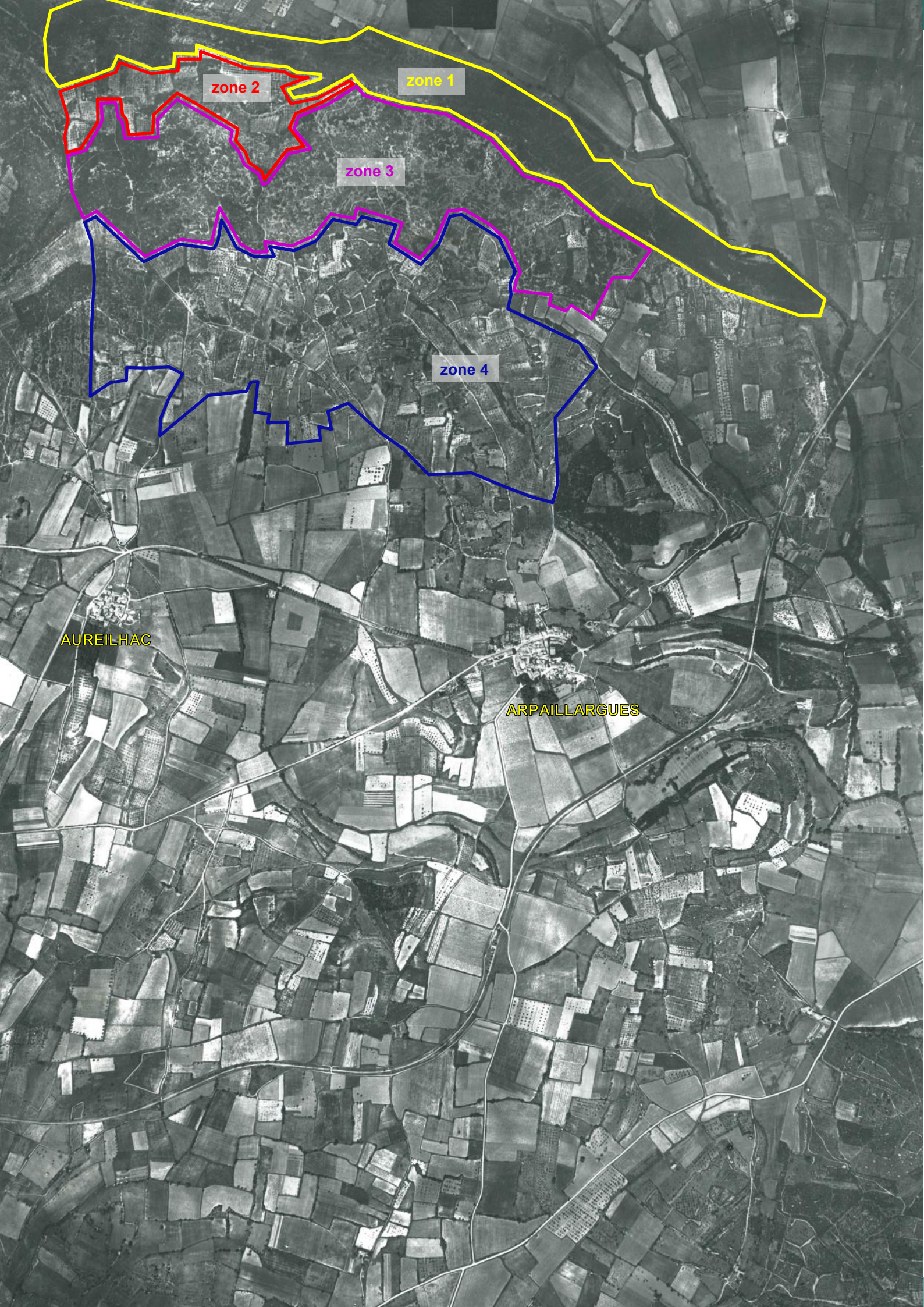
#### Evolution des cultures entre 2011 et 2022 (ha)



Entre 2011 et 2022, on observe essentiellement une augmentation des surfaces en vignes. Globalement la SAU reste stable.

\*RPG : registre parcellaire graphique / \*SAU : Surface agricole utilisée.





zone 2

zone 1

zone 3

zone 4

AUREILHAC

ARPAILLARGUES



# De 1946 à 2018, un exemple d'évolution des terres de la commune

Communiquée par Jean-Paul Durandeu, la photo aérienne présentée sur la page précédente permet une comparaison intéressante de l'évolution - en 80ans - de l'occupation des sols, tant en termes d'urbanisation que de cultures agricoles.

L'impact de l'urbanisation entre 1946 (photo 1) et 2018 (photo 2) est particulièrement évident mais concerne davantage Arpaillargues qu'Aureilhac.

photo 1



photo 2



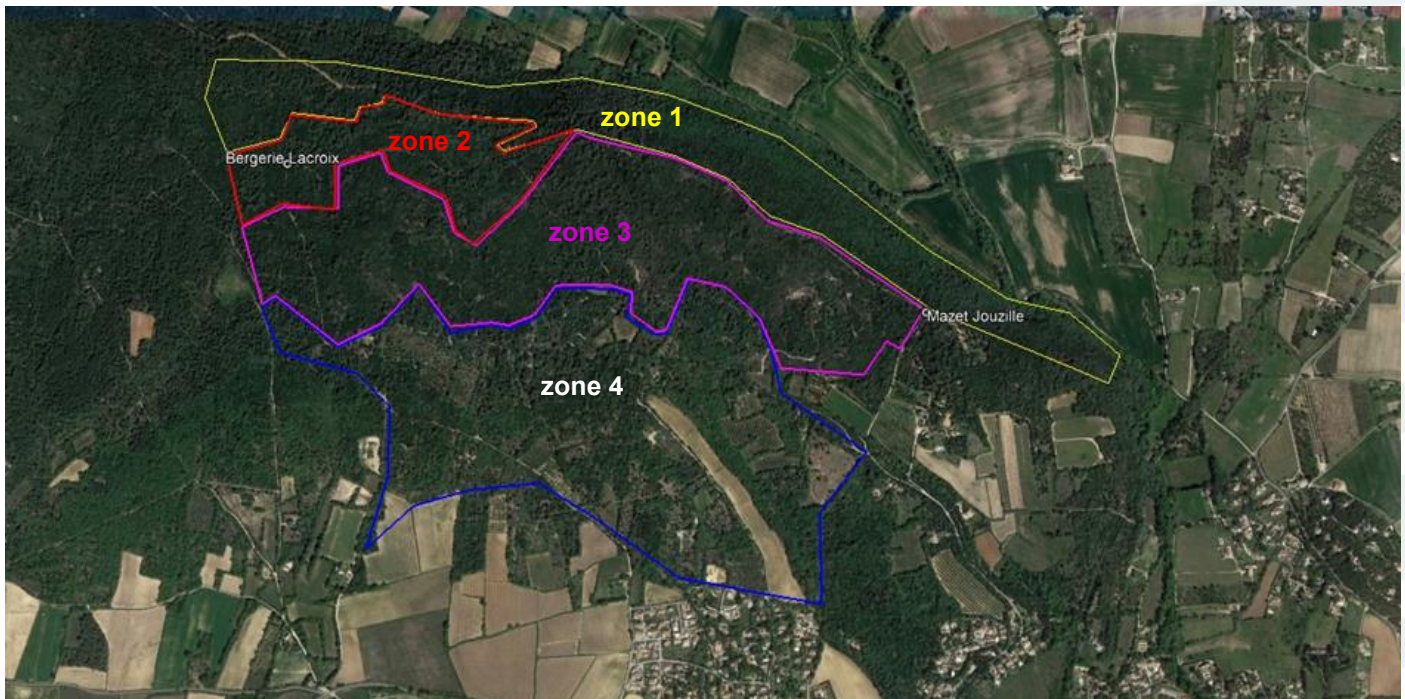
La destination agricole de la plaine au sud du village a peu changé, la définition de la photo de 1946 rend en outre délicate voire impossible l'identification des cultures autres que vergers ou vignes.

La partie Nord du village montre par contre de nettes modifications qu'il est possible de chiffrer.

La photo aérienne de 1946 permet d'identifier quelques points caractéristiques (mazet de Jouzille, gare SNCF, bergerie Lacroix, carrefours etc...) dont les coordonnées (longitude/ latitude) sont connues, permettant ainsi de transformer cette photo en carte et ainsi de mesurer des surfaces.

Plusieurs zones au Nord du village sont identifiables en 1946 :

- la zone 1 (contour en jaune) : 39ha, correspond à de la garrigue fermée (très difficilement pénétrable) sur l'actuel « Dèvès » ou « Dévois » selon les cartes, qui couvre la rive Sud de la rivière des Seynes.
- la zone 2 (contour en rouge) : immédiatement au sud de celle-ci et côté ouest : une petite enclave de 18 ha d'olivettes
- la grande zone 3 un peu plus à l'Est (contour en fushia) : 59ha de garrigue très ouverte dont le sol est aisément visible, traduisant clairement la présence des nombreux troupeaux de moutons
- une grande zone 4 plus au sud (contour en bleu) : 76 ha à forte majorité d'olivettes, proches du village d'alors.



En projetant ces zones sur les photos de 2018 on constate que :

- zone 1 : la garrigue du Dèvès est intacte
- zone 2 : les olivettes sont désormais de la garrigue fermée
- zone 3 : la garrigue autrefois ouverte car pâturée est désormais fermée (fin des truffières naturelles)
- zone 4 : environ 55ha d'olivettes proches du nord village ont quasiment disparu....

Et ce sont donc en résumé quelques 130ha autrefois entretenus qui, 80 ans plus tard, servent de terrain de jeux aux sangliers.

# ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Dans l'ombre du conseil municipal, deux élus agissent tout au long de l'année pour lutter contre l'exclusion et le soutien des populations les plus fragiles, au niveau de la commune.

A plusieurs reprises, cette année encore, elles ont mené des actions de contact soit par téléphone ou au domicile des personnes concernées, principalement lors des alertes de canicule. La fin de l'année a été particulièrement chargée avec l'organisation du repas des aînés, avec plus de 120 personnes présentes, et la confection des 46 colis de Noël pour les plus de 80 ans, colis apportés au domicile de chacun en compagnie du maire, Gérard DAUTREPPE, président de droit du CCAS.

Des personnes aident à remercier pour leur engagement et leur dévouement pour leur action qui démontre, si nécessaire, la grande valeur du service public au bénéfice de la population.



## Registre nominatif des personnes vulnérables

En cette période de changement d'année, la municipalité procède à la mise à jour de son registre des personnes vulnérables afin d'apporter une aide appropriée et efficace par les services municipaux en cas de risques exceptionnels et majeurs, par exemple **Alerte canicule en période estivale**.

**Sont concernées les personnes résidant à leur domicile :**

- Personnes âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail,
- Personnes seules âgées de plus de 65 ans,
- Adultes handicapés, vulnérables par leur situation (isolement, traitement médical).

L'inscription sur ce registre est volontaire et nominative. **Les données recueillies** lors de l'inscription (comme les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence), **restent confidentielles**.

Inscriptions auprès de la mairie ou [contact@arpailargues-aureilhac.fr](mailto:contact@arpailargues-aureilhac.fr)

## Précarité alimentaire en Uzège

Dans le cadre de son **Projet Alimentaire Territorial**, la CCPU a lancé l'an dernier un **diagnostic pour mieux comprendre la précarité alimentaire** sur son territoire.

Derrière l'image renvoyée par le pays d'Uzès (richesse patrimoniale importante, présence d'une population aisée, attractivité touristique élevée), se cache une **précarité réelle avec un taux de pauvreté de 17.4%** au niveau de la communauté de commune contre 14% au niveau de la France métropolitaine.

Cet écart entre l'image et la réalité semble être parfois un frein au développement de nouveaux projets d'aide alimentaire.

Le territoire de la communauté de communes est **riche en associa-**

**tions d'aide alimentaire** avec des structures largement reconnues et saluées, avec une prise en charge rapide et efficace.

Notre commune n'échappe pas à ce constat et plusieurs dossiers ont déjà été transmis, via parfois les assistantes sociales, vers une association adaptée, la Croix Rouge et l'entraide protestante sur UZÈS ou les restos du cœur, sur ST QUENTIN.

Il est bien entendu indispensable dans notre territoire rural, de préserver l'anonymat total des personnes en situation de précarité et de respecter la dignité de ces personnes.

Cette enquête révèle également que 22% des personnes qui éprouvent des difficultés à faire leurs courses ne fréquentent pas l'aide

alimentaire, pour diverses raisons.

Face à cette situation, **une épicerie solidaire a été ouverte par la CCPU depuis le 25 octobre**, en étroite collaboration avec la Banque Alimentaire du Gard, temporairement dans les locaux de l'ancienne cave coopérative de ST SIFFRET en attendant la construction d'un local de 92 m<sup>2</sup> derrière le complexe Rancel à l'entrée d'UZÈS, en venant d'ARPAILLARGUES.

C'est le CCAS d'UZÈS qui sera le premier partenaire de la BA du Gard pour la gestion de cette épicerie, accessible après montage d'un dossier qui déterminera le reste à vivre des bénéficiaires.

Renseignements au **04 66 22 30 28**.



# LA BIBLIOTHEQUE

## La bibliothèque « Poète Alfred MERIC », un espace pour tous

La bibliothèque municipale fêtera cette année son troisième anniversaire dans les nouveaux locaux et a désormais trouvé sa place dans la vie locale, avec une activité en forte progression au fil des semaines.

### Fonctionnement

L'équipe d'une douzaine de bénévoles vous accueille **le mardi de 9h30 à 12h ; le mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 16h à 18h**. Le jeudi AM est réservé à l'école F. DOLTO et plusieurs permanences mensuelles sont également consacrées aux enfants de la crèche.

En 2024, 1488 livres ont été prêtés à fin novembre, avec 52 nouvelles inscriptions d'habitants de la commune qui ont rejoint cette année le réseau des bibliothèques du pays d'Uzès (44 à ARPAILLARGUES, 7 à UZES et 1 à MONTAREN) ce qui porte le nombre d'abonnés du village dans le réseau des bibliothèques à 183, dont 143 sur la seule bibliothèque municipale.

L'occasion de rappeler que vous soyez inscrits à ARPAILLARGUES, à UZES où ailleurs, vous avez ac-

cès à l'ensemble du réseau.

Les nouveautés achetées par la bibliothèque d'ARPAILLARGUES sont en ligne sur le site de la commune, un budget annuel, voté par le conseil municipal, de 2 € par habitant est alloué à ces achats.

A la bibliothèque d'ARPAILLARGUES, les statistiques détaillées (diffusées dans le prochain MAG), confirment la présence très soutenue des adultes et la forte progression de la fréquentation des enfants de la commune (20 adhésions depuis janvier) mais, malgré un éventail de nouveautés, de la faible fréquentation des jeunes ou adolescents.

En ce début d'année 2025, l'équipe de bénévoles qui assure l'animation avec enthousiasme de la bibliothèque vient de mettre en ligne plusieurs nouveautés, et les innovations sont nombreuses.

On relève dès à présent, **l'exposition réalisée par 5 artistes de la commune, l'atelier tricot et l'ouverture prochaine d'un atelier couture.**

En fin d'année à l'occasion d'Halloween et de Noël des AM contes ont été proposés aux enfants de la commune, animés par Emeline, et deux ateliers créatifs sur Noël également présentés.

Sur cette lancée l'équipe des bénévoles espèrent franchir le cap des 200 adhérents en 2025 et reste à l'écoute des adhérents pour s'adapter aux besoins de chacun.



*Rappel : La bibliothèque ne peut accepter que des dons de livres récents (- de 5 ans) et en bon état*



Les bénévoles de la bibliothèque préparent 2025

### Rappel des heures d'ouvertures

Mardi de 9h30 à 12h - Mercredi de 16h à 18h - Vendredi de 16h à 18h

# LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

La vie d'un village comme ARPAILLARGUES et AUREILHAC, c'est, dans un environnement fait de diversité, de rendre le plus harmonieux possible la cohabitation entre les individus. Cela passe par le respect et l'acceptation des différentes opinions. A travers la communication, l'équipe municipale sensibilise régulièrement les habitants sur certaines règles, faciles à respecter pour améliorer le cadre de vie. Pour ce MAG, nous en avons sélectionné 4.

## Poubelles marron et sacs jaunes

Une nette amélioration est à noter sur ce point particulier, mais certains irréductibles continuent à exposer leur container et leur sac jaune dès le weekend alors que, sauf situation particulière bien sûr, par respect **pour la pollution visuelle de tous**, ceux-ci ne doivent se trouver sur la voie publique que le mardi soir et être retirés le plus tôt possible le mercredi. Les dépôts illicites, au pied des containers sont encore constatés. Nettoyer ces incivilités ne fait pas partie des missions des agents du service technique.



## Nos amis les chiens

Les messages reçus en mairie progressent sur ce sujet pour d'une part **les nuisances sonores** causées par les chiens et d'autre part par les déjections canines sur l'espace public. Sur le premier point, c'est souvent lorsque les propriétaires sont absents que les chiens aboient. Sur le second, **les chiens errants sont interdits** de circuler sur la voie publique et les espaces publics, comme le parc ou le stade sont, pour des raisons compréhensibles de respect des utilisateurs et des agents qui en assurent le nettoyage, interdit aux animaux. Il en est de même pour l'accès aux bâtiments publics comme la mairie, la salle polyvalente, le temple, la bibliothèque ou l'école.



Photo adressée par un lecteur du MAG

## Feux de déchets verts

Là aussi cela ne concerne plus que quelques habitants qui ne respectent pas la loi. Le code de l'environnement est précis, **« Il est interdit de faire brûler des déchets verts toute l'année pour éviter la pollution bien sûr mais également par respect pour le voisinage »**. Des personnes incommodées par les odeurs se plaignent des nuisances olfactives, sans oublier celles qui sont obligées de relaver leur lessive en train de sécher sur l'étendoir voisin.



## Stationnement réglementé, non respecté

La commune compte 120 places gratuites de stationnement dans un périmètre de 100 mètres autour de la mairie et seulement **4 places de stationnement réglementées**. Ces 4 places font pourtant l'objet de réclamations par manque de respect de la signalisation. La place proche de la mairie est réservée aux personnes à mobilité réduite et les places arrêt minute, aux clients des commerces du centre-ville.



Cette liste n'est pas exhaustive mais si ces points pouvaient être appropriés par tous, le nombre de conflits de voisinage et de réclamations en mairie serait en baisse sensible.



# URBANISME

## Le photovoltaïque a le vent en poupe

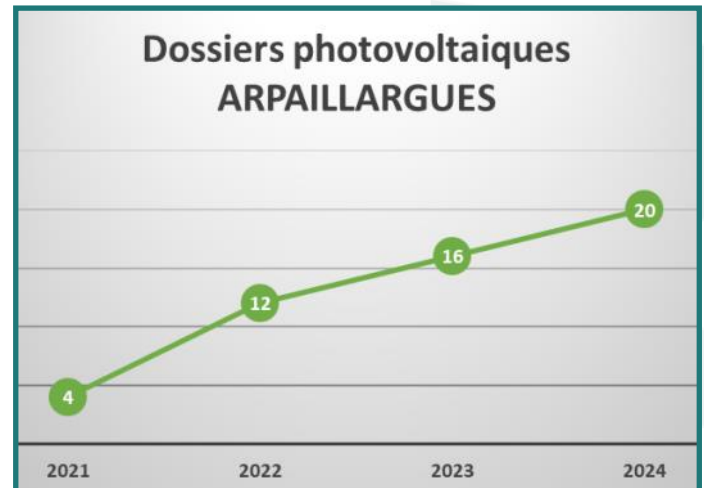
L'activité « Urbanisme » demeure très intense sur la commune avec sur les 10 premiers mois de l'année, 12 demandes de permis de construire et 56 déclarations préalables, obligatoires pour construire ou rénover un garage ou un abri, un mur de clôture, un portail, une piscine ou pour la réfection d'une toiture. Il est nécessaire de faire une DP de travaux car ce dossier administratif permet au service urbanisme de la commune de vérifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme du PLU et éviter ainsi des désagréments pour l'avenir. En 2024 la pose de panneaux photovoltaïques a été le motif le plus rencontré avec 20 dossiers accordés sur ARPAILLARGUES et AUREILHAC, un secteur d'activité en plein essor à la vue de l'infographie ci-dessous.

Le nombre de logements français équipés en panneaux photovoltaïques ne cesse de croître. Enedis vient en effet de publier les chiffres sur l'autoconsommation solaire au T2 2024, et le constat est sans appel, **le nombre d'installations a été multiplié par trois en à peine deux ans.**

La première des démarches à effectuer avant de monter un projet photovoltaïque est de **contacter la mairie**, de façon à :

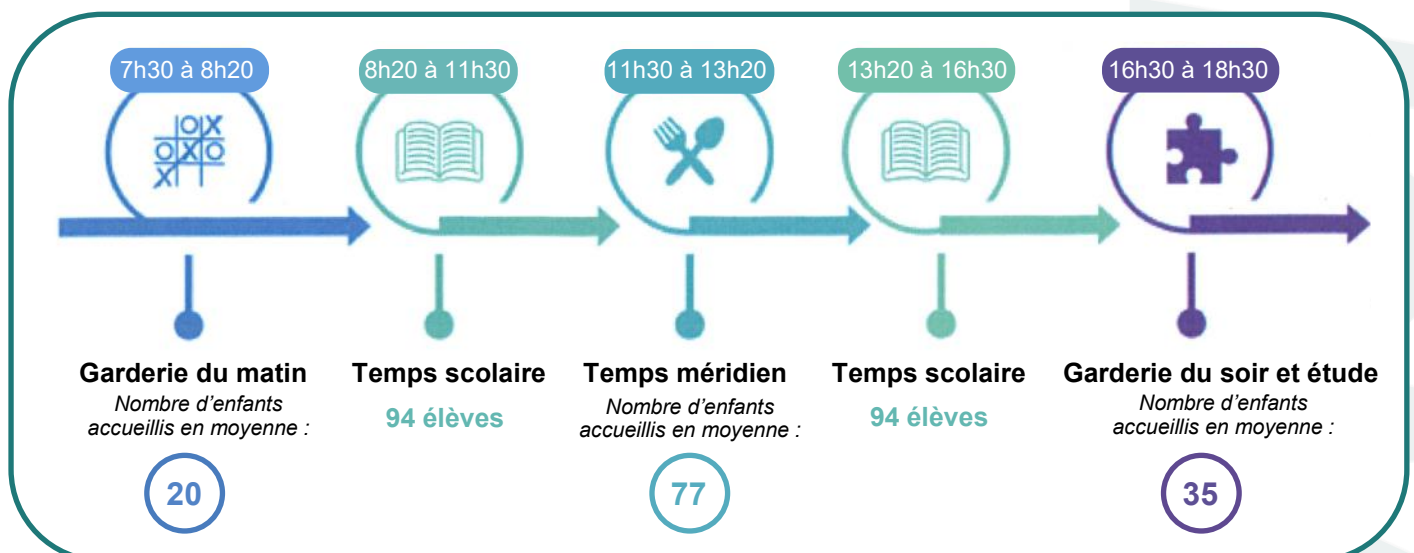
- **Connaître les éventuelles contraintes** urbanistiques du site photovoltaïque et les réglementations locales telles que le PLU ;
- **Obtenir le document d'urbanisme** exigé par le gestionnaire du réseau pour la complétude de la demande de raccordement.

En effet, dès que vous modifiez l'aspect de votre maison en ajoutant, supprimant ou en modifiant un ou plusieurs éléments, vous réalisez ce que l'on appelle une **modification de la façade ou de la toiture**. Toute modification du style doit faire l'objet d'une déclaration de travaux en mairie. Des panneaux fixés en toiture sont donc concernés par cette démarche. L'aspect extérieur de votre maison ne sera plus le même qu'avant !



# SCOLAIRE

## Une journée type à l'école Françoise Dolto



**60 €**

Dotation municipale par élève pour les fournitures scolaires attribuée à l'école

**135 849 €**

Budget de fonctionnement de l'école : personnel, électricité, matériel, petites réparations...

**52 460 €**

Montant des investissements réalisés par la commune pour l'année 2024 à l'école

# BRÈVES

## Recensement citoyen à 16 ans

Les jeunes gens et jeunes filles de nationalité française, sont invités à se présenter en mairie, le trimestre qui suit l'anniversaire de leur 16 ans munis de leur carte d'identité ou passeport en cours de validité, le livret de famille sur lequel ils sont inscrits, un justificatif de domicile.

Cette démarche est également possible en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

Il leur sera remis **une attestation de recensement**, document exigé pour passer un examen, le permis de conduire ou s'inscrire dans un établissement scolaire. En cas d'oubli la régularisation est possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

## Elections

La commune procède régulièrement à une **mise à jour des listes électorales**, opération obligatoire qui trouve son intérêt démocratique dans le fait de ne pas fausser les chiffres de l'abstention. Sont inscrits sur les listes électorales de la commune, les habitants de nationalité française âgés de plus de 18 ans au moins la veille du jour du vote. Tout changement de situation comme un changement de nom, de déménagement...peut entraîner la radiation des listes, une attention particulière est portée sur ceux dont les cartes électorales sont revenues en la mairie avec la mention, « n'habite pas à l'adresse indiquée ».

Rappel, les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées en mairie tout au long de l'année ou sur le site public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

## Facturation de l'assainissement collectif

Depuis le 1er janvier 2025, vous pouvez désormais payer vos factures d'assainissement par **prélèvement automatique**. Si vous souhaitez mettre en place ce mode de paiement, veuillez contacter le secrétariat de mairie par email à [contact@arpaillargues-aureilhac.fr](mailto:contact@arpaillargues-aureilhac.fr) qui vous transmettra par la suite le mandat de prélèvement.

## Alerte SMS

Pour être informé en cas de risque majeur

Pour être averti au plus vite d'un risque majeur tels qu'inondation, feux, vent violent ou autre qui pourrait se produire sur la commune, pensez à vous inscrire à l'alerte SMS. Ce système d'alerte indique également les conduites élémentaires à adopter pour se protéger. Inscription sur <https://arpaillargues-aureilhac.fr>

### ÊTRE ALERTÉ

Inscrivez-vous à notre système d'Info-alertes pour recevoir les informations importantes (SMS ou appel) de la Mairie de Arpaillargues et Aureilhac.

📍 Renseignez vos coordonnées

## Location touristique : de nouvelles règles en 2025

La fiscalité des locations aux touristes de biens immobiliers meublés va changer : nouveaux taux d'abattement fiscal, diagnostic de performance énergétique (DPE) obligatoire, pouvoirs élargis aux maires de communes. La loi du 19 novembre 2024 visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale a été publiée au *Journal officiel* du 20 novembre 2024.

**Loueur et preuve de résidence principale** : le loueur doit apporter la preuve que le logement proposé à la location est bien sa résidence principale (enregistrement auprès d'un télé service national), par le biais de la fourniture de son avis d'imposition établi à son nom avec l'adresse du meublé de tourisme.

**Nouveaux taux de l'abattement fiscal** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 : à 50 % pour les meublés classés et chambres d'hôtes dans la limite de 77 700 € de revenus locatifs annuels (contre 71 % aujourd'hui dans la limite de 188 700 €) et à 30 % pour les meublés non classés dans la limite de 15 000 € de revenus locatifs annuels (contre 50 % aujourd'hui dans la limite de 77 700 €).

**Diagnostic de performance énergétique (DPE)** : il sera obligatoire pour tous les logements proposés nouvellement à la location en meublé de tourisme en zone tendue et soumis à autorisation de changement d'usage. Ces logements devront attester d'un DPE classé : F pour 2025, puis E pour 2028 et entre A et D en 2034 pour tous les meublés de tourisme actuels et futurs.

**Des pouvoirs élargis pour les maires** : le maire peut demander à tout moment au propriétaire d'un meublé de tourisme le DPE en cours de validité. Le propriétaire dispose d'un délai de 2 mois pour le fournir. À l'expiration de ce délai, l'absence de transmission du DPE est passible d'une astreinte administrative de 100 € par jour, recouvrée au profit de la commune. Le propriétaire qui loue ou maintient en location un meublé de tourisme qui ne respecte pas les niveaux de performance d'un logement décent [...] est puni d'une amende administrative dont le montant ne peut excéder 5 000 € par local concerné. À partir de 2025, les communes pourront limiter à **90 jours par an la durée maximum pendant laquelle les résidences principales peuvent être louées à des touristes** (au lieu de 120 jours aujourd'hui). Une amende civile de 15 000 € pourra être appliquée en cas de dépassement du nombre de jours de location autorisé sur la commune. D'autre part, les maires pourront prononcer 2 nouvelles amendes administratives de 10 000 € maximum en cas de défaut d'enregistrement d'un meublé de tourisme et de 20 000 € maximum en cas de fausse déclaration ou d'utilisation d'un faux numéro d'enregistrement.

**Modification du règlement de copropriété** : à partir de 2025, tout copropriétaire se déclarant en mairie comme loueur de meublés de tourisme devra en informer le syndic. Les nouveaux règlements de copropriété pourront interdire ou non les meublés de tourisme. Dans les copropriétés disposant déjà d'un règlement de copropriété, un vote à la majorité (deux tiers des voix) pourra modifier le règlement de copropriété pour interdire la location des logements en meublés de tourisme, alors qu'aujourd'hui l'unanimité est requise.



# LES TRAVAUX en 2024

## Construction du Kioske



La construction d'un kiosque, dénommé **Le Kioske**, a débuté le 2 septembre 2024 au Parc Charles de Gaulle. D'une superficie au sol de 145 m<sup>2</sup>, il comporte des sanitaires, un espace bar et un local de rangement. Le projet, dont l'**étude de préféabilité** a été portée par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Département du Gard) se veut respectueux du lieu : le parti architectural repose sur deux blocs fermés reliés par la toiture, l'ensemble laissant une perspective sur le parc depuis la rue. La commune a souhaité bâtir les murs en pierres d'Arpaillargues. Les travaux s'achèveront au cours du **1er trimestre 2025** et l'inauguration aura lieu au printemps. D'un coût total HT de 212 590,43 €, le **Département du Gard** finance 45 152 €, la **Communauté de Communes Pays d'Uzès** 30 000 €, et la **région Occitanie** 21 000 €. L'**Etat** (par la Dotation d'équipement des territoires ruraux) se positionnera en 2025 (montant sollicité : 56 267 €).



## Réfection du réseau d'assainissement au Clos des Vagues

La commune a conservé depuis toujours sa compétence en matière d'assainissement collectif. Ainsi, elle gère la **station d'épuration, les postes de relevage et les 12 km de réseau**. L'année dernière, près de **35 000 m<sup>3</sup> d'effluents** ont été traités par VEOLIA, entreprise retenue par marché public comme prestataire de service pour l'entretien et la maintenance du patrimoine. Ce type de contrat permet à la commune de contenir le prix de l'eau assainie facturé aux administrés. Chaque année, une partie du réseau est inspectée par un passage caméra. Les rapports mettent en évidence des dégâts, des obstructions ou encore des entrées d'eaux parasites dans le réseau. Les travaux sont ensuite entrepris afin de maintenir la qualité de service et la longévité des installations. En 2024 (photo ci-contre), le chemin de cantarel et la rue des mûriers ont été en travaux.



## Achat d'une auto laveuse

L'entretien des bâtiments publics n'est pas toujours aisé et pour répondre aux exigences légitimes des utilisateurs de la salle polyvalente, de la salle de réception de la mairie ou du club house au stade, les élus ont opté pour l'achat d'une auto laveuse, nouvelle génération, qui vient d'être mise en route à la fin du mois de novembre. Son action mécanique a nécessité plusieurs passages pour enlever l'encrassement important accumulé depuis sur le sol de la salle polyvalente. Cet achat permettra de faciliter la tâche des utilisateurs sur les surfaces importantes. Avec la salle polyvalente, cette autolaveuse sera également utilisée pour le nettoyage des sols des salles de classes de l'école DOLTO en période de vacances scolaires. Après quelques jours d'utilisation cet investissement a rapidement fait l'unanimité auprès des agents du service technique de la commune.

Autolaveuse de modèle VIPER AS43335C, fournie par ADVANCE HYGIEN à NIMES. Son coût de 2872 € HT a été subventionné pour 2757,12€ par le FIPHFP, le fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

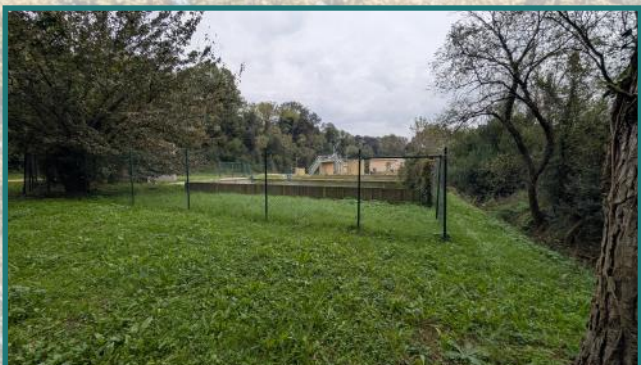




# LES TRAVAUX



Curage du réseau d'assainissement



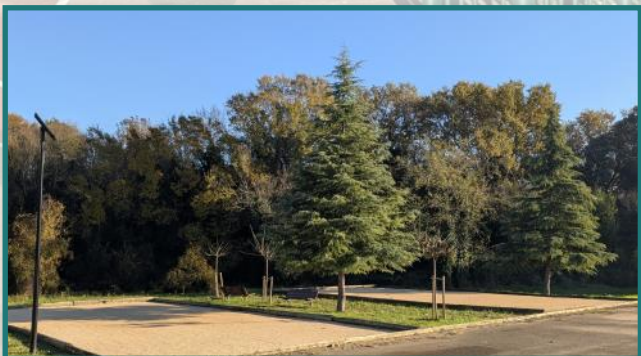
Entretien de la station d'épuration



Travaux de voirie à Aureilhac



Curage de fossé (Chemin Mazel, Ascodes...)



Deuxième boulo-drome au complexe sportif



City stade au complexe sportif



# en 2024



Mise aux normes de la cuisine de l'école primaire



Travaux d'élagage par les agents du service technique



Entretien des chemins en concassé (photo : Les parets)



Entretien et aménagement de voies (photo : Fontèze)



Plantations et espaces verts (photo : oliviers au stade)





# MANIFESTATIONS 2024

janvier



Accueil des nouveaux arrivants

janvier



Théâtre - Compagnie Placement Libre

janvier



Vœux du Maire aux habitants du village

février



Salon du livre

janvier



Soirée écossaise - Amis des Danses Monde

février



Soirée carnaval par le Comité des Fêtes

janvier



Théâtre - La Compagnie de l'Ours

mars



Soirée disco - association Les Capitelles



## Rétro en images



Loto du Comité des Fêtes



Conférence sur le concorde à la bibliothèque



Troc aux plantes - association APTAA



Stage Branle d'Ossau - association ADM



La Zébrine - visite à Vers Pont du Gard



Théâtre - Compagnie Les Electrons Libres



Fête foraine du printemps



Cérémonie du 8 mai au cimetière



# MANIFESTATIONS 2024

mai



La Zébrine - visite de la Fondation Eschaton

juin



Nettoyons la garrigue - Ent. Berger Levrault

mai



Journée taurine par le Comité des Fêtes

juin



Le Temps des Cerises au parc municipal

mai



Inauguration du citystade

juillet



Concert Autres Rivages au parc municipal

mai



Concours de boules au complexe sportif

juillet



Inauguration de l'espace Pasquier au parc



## Rétro en images



Repas villageois du 13 juillet



Fête des voisins au quartier du Grès



Remise médaille travail à 2 agents municipaux



Concert The Red Cloud au parc municipal



Inauguration - crèche Les Petits de Demain



Concert Happy people au parc municipal



Marché nocturne - place de la liberté



Rentrée scolaire à l'école Françoise Dolto



# MANIFESTATIONS 2024

septembre



La journée des associations

novembre



Soirée Halloween par le Comité des Fêtes

septembre



4ème édition d'Art'Paillargues

novembre



Le téléthon organisé par les associations

septembre



Ateliers par l'association Danses du Monde

décembre



Marché de Noël organisé par l'APE

octobre



Halloween à la bibliothèque municipale

décembre



Repas des aînés à la salle polyvalente



## La fête des voisins

Plusieurs quartiers organisent chaque année une « voisinade ». Clin d'œil dans ce MAG sur celle organisée le 31 Août, sur Aureilhac, qui a réuni plus de 30 habitants venus partager un moment convivial et de bonne humeur à la résidence des Lucioles. L'occasion d'échanger avec l'adjoint à la culture invitée à cette soirée. Belle ambiance également du côté du quartier du Grès avec l'organisation du duo SERRE / COLLIN et une participation d'une trentaine de personnes du quartier ou invités, en présence du maire de la commune.

## Le Forum des associations

La rentrée est souvent un temps fort de la vie des associations avec la reprise des activités. Fragilisée par la crise du Covid et par la baisse du bénévolat, l'activité associative sur la commune reste très active. Cela a été démontré la première semaine de septembre, avec la réunion en mairie des présidents (3 associations absentes) et surtout avec le forum réservé aux dites associations, le 7 septembre. Déplacée dans la salle polyvalente en raison des menaces climatiques, cette journée a confirmé cet engouement avec des présidents satisfaits du nombre de contacts et d'adhésions. En 2024 deux nouvelles associations se sont créées sur la commune, l'ASAA (Association de sophrologie) installée à Aureilhac et Arpadarts (club de fléchettes). Pour clore ce forum le maire, les élus et les services techniques de la mairie ont dressé un apéritif déjeunatoire dans le jardin de la bibliothèque, avec une centaine de personnes, dans une ambiance très conviviale.



## Cohésion locale pour célébrer l'armistice

ARPAILLARGUES a célébré le 106ème anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale avec ferveur en présence de nombreux habitants réunis au cimetière, devant le monument aux morts de la commune. Gérard DAUTREPPE accompagné de la majorité des élus, donnait lecture du message de Sébastien LECORNU, ministre des armées et de Jean Louis THIERIOT, secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants et de la mémoire. « C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France »...Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance. C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Après le dépôt de gerbe, associant élèves et anciens combattants locaux, et la minute de silence, pleine d'émotion, le maire citait le nom de tous les disparus de la commune, au nom de la mémoire collective locale, et avec l'aide des enfants de l'école F DOLTO, procédait au dépôt d'œilletons au pied du monument. Les enfants entonnaient alors la « Marseillaise », très applaudie par les nombreux parents présents et par toute l'assistance. Cette commémoration est un acte de respect fondamental envers ceux qui sont morts pour la France, pour la paix et pour les droits qui ont façonné le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Il est important de perpétuer ce rendez-vous avec l'Histoire.





## Le repas des aînés, samedi 7 décembre 2024

### Un succès jamais démenti !

Force vive de la commune, les aînés ont été les derniers invités par la municipalité en 2024, avec le repas traditionnel qui leur est consacré.

130 convives ont ainsi participé à ce repas, la capacité de la salle polyvalente n'a malheureusement pas permis d'accueillir la quinzaine de retardataires, placés en liste d'attente.

Une nouvelle fois la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous de cette journée. Gérard DAUTREPPE au nom de tous les élus a souhaité la bienvenue à tous en associant les agents municipaux à ses remerciements, ce qui provoquait des applaudissements très nourris de la part de l'assemblée.

Avant de lancer le repas, le maire précisait que les travaux de rénovation de cette salle polyvalente allaient débuter en juin prochain, permettant ainsi aux associations de la commune de terminer la saison dans de bonnes conditions.

Repas gastronomique et bonnes saveurs, petit verre de vin, desserts savoureux, nos aînés ont apprécié cette journée conviviale et festive. Animée par « la trompette d'or » de Stéphane DAMOUR, cette manifestation a permis de vérifier que les qualités de chanteurs et de danseurs de cette génération de villageois restaient intactes au fil des ans.



## Le prochain tour de France passera dans ARPAILLARGUES

Le vélo fait son grand retour dans la commune avec dès le **samedi 8 février 2025**, la première course cycliste professionnelle de l'année, la 55ème édition de **l'Etoile de Bessèges**, passera par ARPAILLARGUES. A l'occasion de l'étape VAUVERT / Mont BOUQUET, 140 coureurs (7 pour 20 équipes) traverseront pour la seconde année consécutive, notre commune. A signaler que cette année l'épreuve sera retransmise par l'Equipe TV et sera diffusée dans 205 pays.

Mais le plat de résistance sera bien sûr le retour **du Tour de France, le mardi 22 juillet 2025** lors de la 16ème étape de 172kms, reliant MONTPELLIER au MONT VENTOUX (1910 m). Celui-ci sera escaladé par Bédouin avec les 15.7 Kms de montée jusqu'à l'observatoire, à 8.8% de moyenne. Après une journée de repos, le 21 juillet, les coureurs devraient être affutés pour traverser le GARD et ARPAILLARGUES, à 5 jours de l'arrivée sur les Champs Elysées, le tout devant les caméras de France télévision.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces deux événements mais dès à présent, rendez-vous est donné à tous les amoureux de la petite reine pour venir encourager les forçats de la route.



La foule présente dans le village, pour le dernier passage du tour, le 21 juillet 2019.



## 2500 € pour le TÉLÉTHON

Une nouvelle fois les habitants de la commune ont répondu en nombre pour cette noble cause qu'est le téléthon. Pour fédérer, les associations **Les Capitelles, Arpagus, le comité des fêtes, Arpadarts, la compagnie de l'ours et l'Adpac**, avec la participation de l'écurie Font Clarette, de l'APE et le soutien de la **municipalité**, n'avaient pas ménagé leurs efforts pour réussir et proposer un programme varié et compact. Plusieurs innovations dans les animations de cette année avec dès le vendredi soir une première partie réservée aux enfants de l'école DOLTO avec, après divers jeux, une balade aux flambeaux dans les rues du village. Place ensuite à un apéritif musical qui s'est étiré en soirée dans une ambiance conviviale, avec un pêle mêle de sketches de théâtre, un concert d'artistes locaux, un récital de harpe. Innovation également samedi matin avec dans un premier temps plusieurs rendez-vous au stade avec un concours de pétanque très relevé malgré le froid du matin alors que dans le club house la nouvelle association Arpadarts confirmait son dynamisme avec un concours de fléchettes qui allait durer toute la journée. Après la Paella de Marie, servie à 110 personnes, ce qui a donné un caractère festif à cette journée, l'AM était consacrée aux jeux de société et à un tournoi de tennis de table très disputé.

Parmi les nombreux participants on relevait la présence de plusieurs jeunes venus participer aux différentes manifestations au cours de ces deux jours et de la majorité des élus de la commune. Le tirage au sort de la tombola clôturait la journée et l'heure des comptes confirmait cette belle réussite avec un chèque de 2500 € remis à L'AMF, largement au-dessus des montants récoltés lors des précédentes éditions.

Félicitations à Bernadette SOUCHAY et l'équipe des associations partenaires (photo ci-dessous) qui peuvent être fiers de cette réussite et merci aux habitants qui ont participé à cette mobilisation collective pour aider la recherche face aux maladies rares.





# RETOUR SUR UNE SAISON

En complément des animations proposées par les associations de la commune tout au long de l'année, la commission culturelle municipale a présenté en 2024, du 15 juin au 15 septembre, un programme estival varié et souvent gratuit, éclectique et innovant, résumé ci-dessous. La présence en nombre des spectateurs à ce programme est une motivation pour les organisateurs, de faire encore plus à l'avenir.

## Retour du temps des cerises 15 juin —

Première soirée clémente de l'année, pour ce retour, après plusieurs années d'absence, du Temps des Cerises dans le cadre enchanteur du parc municipal. La soirée débutée par une réflexion sur la place des aînés dans notre société, mise en scène par la compagnie "La Cour Singulière" et leur marionnette à taille humaine, s'est poursuivie par une représentation riche en diversité et en émotions, animée par la troupe Miss rash et ses instruments décalés.

Dans la foule venue en nombre, dont beaucoup de jeunes, Fabrice Verdier, représentant de la région, et le maire Gérard Dautreppe, ont exprimé leur satisfaction quant à la fréquentation de l'événement, soutenu par la région, le département et la DRAC.

## JAZZ avec Limousine blues 5 juillet —

Rendez-vous incontournable depuis près de 30 ans, le festival Autres Rivages a fait une nouvelle fois étape à Arpaillargues avec une invitation au voyage animée par le groupe Limousine blues. La réussite a été à nouveau au rendez-vous dans le cadre enchanteur du parc avec Ange King à la voix envoûtante et à l'harmonica magique, Michel Bachevalier à la batterie, Jean-Luc Barbier à la guitare et Fernando Cabella Aguilar à la guitare et au chant. Leur répertoire, composé de plusieurs créations originales ainsi que des reprises de grands noms tels que Muddy Waters, JJ Cale ou encore les Big Brothers, a conquis la nombreuse assistance. Le jazz, dans toute sa splendeur, a été célébré avec ses joies, ses peines, et ses années de galère, mais toujours avec ce partage jubilatoire qui fait son essence. Lorsque la nuit est tombée, la douceur du soir et les étoiles ont donné au concert une saveur particulière, offrant une expérience inoubliable aux spectateurs présents.

## Le repas villageois 13 juillet —

160 places réservées plusieurs jours avant la date limite et confirmation d'une ambiance très bon enfant et festive, ponctuée par un mini feu d'artifice. Une belle soirée qui s'est allongée, tard dans la nuit, sous les étoiles, marquée par la joie et la gaieté.

## Marché nocturne 24 juillet 2024 —

Les habitants et les touristes sont venus nombreux pour profiter de cette soirée conviviale, que ce soit en famille ou entre amis. Les rues d'Arpaillargues étaient animées par des rires, des discussions et une ambiance festive. 4ème année consécutive pour ce marché nocturne qui a offert une occasion unique de découvrir les richesses de la région dans une atmosphère très chaleureuse.



*La jeunesse a répondu en nombre*





# ESTIVALE COURONNÉE DE SUCCÈS



**Soirée musicale dans le cadre du festival ALTER CLASSIC, au temple, 2 août**  
Après des concerts en Belgique (Louvain, Bruxelles et enfin au château de Thorincourt à Silly), le trio Calligramme, accompagné du violoniste Julien POLI, a poursuivi son parcours musical en France avec quatre concerts de musique de chambre dans le cadre du festival Alter Classic. Le deuxième de ces concerts a eu lieu au temple de la commune d'Arpaillargues, encore rempli, témoignant une fois de plus de l'intérêt croissant des mélomanes de la région pour la musique classique. Au programme Brahms, Haydn et d'autres compositeurs slaves, ce concert de haute qualité a été un véritable atout pour le développement de la musique classique dans la commune.



**POP et FOLK avec le concert The RED Cloud 9 août**  
Malgré la concurrence d'autres événements dans la région et des Jeux Olympiques, le public a répondu présent pour écouter ce groupe local. Débuté dans une ambiance calme, le concert a rapidement pris de l'ampleur, entraînant les spectateurs dans une atmosphère festive. Le parc municipal s'est transformé en une vaste piste de danse pendant plus de deux heures, rythmées par des succès de POP, de FOLK et de variétés françaises. Plusieurs spectateurs ont repris en chœur les chansons, contribuant ainsi à une ambiance chaleureuse et conviviale.



**Une Soirée Inoubliable sous la Pleine Lune 17 août**  
Le grand évènement de la saison a pu se dérouler malgré la forte inquiétude provoquée par l'orage en fin d'après-midi. Même la pleine lune avait donné rendez-vous au groupe Happy people emmené par Bob BRAULT, un des fondateurs du groupe des Martin Circus, Michel GAUCHER, Léo RICHAIRDI et la talentueuse chanteuse Karine. La foule des grands soirs, fidèle au rendez-vous, avec dans les gradins, la présence d'Hippolyte GIRARDOT, en vacances sur le village, s'est rassemblée pour profiter d'une soirée musicale exceptionnelle, créant une ambiance magique et chaleureuse, pour un concert qui a marqué les esprits. Un grand succès populaire et de qualité avec le concours de l'association des Capitelles pour la partie collation et par la mise en place sans faille des services techniques municipaux.



Hippolyte GIRARDOT, en vacances dans notre commune, était présent parmi les nombreux spectateurs.



**4<sup>ème</sup> édition Art'Paillargues, 15 septembre**  
Nouvelle réussite pour ce rendez-vous en train de conquérir ses lettres de noblesse dans la région. Autour du château et dans le parc de celui-ci, plusieurs artistes locaux ou régionaux ont présenté leurs œuvres aux nombreux visiteurs. L'édition 2025 est déjà dans les tuyaux.



# DANS LE RÉTRO

## Histoire du cimetière

Le vingt-six novembre de l'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le conseil municipal de la commune d'Arpaillargues, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en vertu de l'autorisation de Mr le sous-préfet d'Uzès, en date du 20 courant, **sous la présidence de Mr RICHARD, adjoint au maire.** Présents les soussignés au nombre de neuf.

La séance ouverte, Mr Richard expose au conseil que les familles de la commune désireraient obtenir des concessions de terrain dans le cimetière, que des demandes lui ont été faites dans ce sens et il propose au conseil de déterminer, sous l'approbation de l'autorité supérieure, et dans quelles conditions lesdites concessions pourraient être accordées. Considérant que la surface du cimetière protestant de mil cinq cent mètres carrés, et celle du cimetière catholique de mille mètres carrés environ, que la population totale de

la commune est de 445 habitants dont les deux tiers appartiennent au culte protestant et le reste au culte catholique.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 25 janvier 1862, qui fixe la sépulture à un mètre carré de surface par habitant, est d'avis d'accorder des concessions dans les deux cimetières conformément au règlement du 25 janvier 1862 précité :

### En outre il fixe le prix des concessions à savoir :

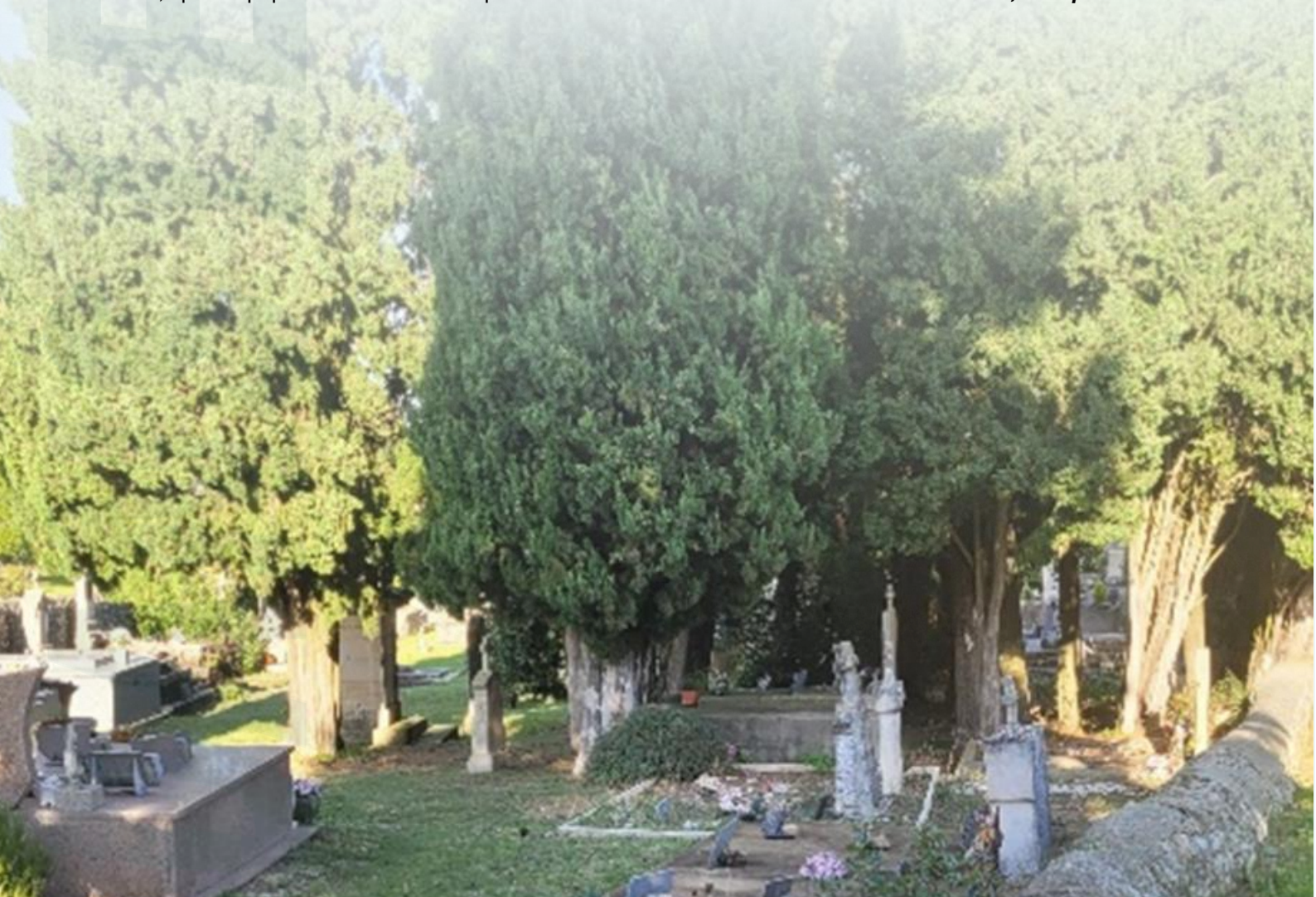
- Concessions perpétuelles à quinze francs le mètre carré
- Concessions trentenaires à dix francs le mètre carré
- Concessions temporaires à cinq francs

Il décide qu'une bande de terrain de quatorze mètres de largeur sur vingt-neuf mètres de longueur, longeant le mur de séparation des deux cimetières, présentant une surface de quatre cents six mètres carrés envi-

ron, et marquée par une teinte sombre sur le plan annexé sera réservée aux concessions de terrain accordées dans le cimetière protestant. Qu'une bande de dix mètres de largeur prise également du côté du mur qui sépare les deux cimetières d'une longueur de vingt-neuf mètres, présentant une surface de deux cent quatre-vingt-dix mètres carrés et marquée par une teinte sombre sur le plan ci annexé, sera réservée aux concessions de terrain accordées dans le cimetière catholique.

**Il décide enfin que le produit des concessions ainsi accordées sera attribué pour deux tiers à la commune et pour le tiers restant au profit du bureau de bienfaisance.**

*Signés par Eugene PLANTIER, Jacques VIVIER, Pierre ESPERANDIEU, Frédéric BOUQUEIRAND, Adolphe BRETON, Daniel PELADAN, Arthur PRADEN, Daniel CHALIER, Adolphe RICHARD.*





# COMPTE-RENDUS

## Les décisions du Conseil Municipal

### Vendredi 1er mars 2024

- COMPTE DE GESTION 2023 de la COMMUNE
- COMPTE ADMINISTRATIF 2023 de la COMMUNE
- AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET PRINCIPAL
- COMPTE DE GESTION 2023 du service ASSAINISSEMENT
- COMPTE ADMINISTRATIF 2023 du service ASSAINISSEMENT
- AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ASSAINISSEMENT
- ACHAT D'UNE PARCELLE POUR LE CIMETIERE COMMUNAL
- DONATION DE LA CROIX RUE DU CHATEAU D'AGOULT A LA COMMUNE
- ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS
- REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT
- TARIFICATION DE LA CANTINE SCOLAIRE
- DELIBERATION CADRE ANNUELLE POUR IMPUTATION EN INVESTISSEMENT DES BIENS MEUBLES INFERIEURS A 500 €
- FIXATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SELON LE DROIT COMMUN

### Vendredi 5 avril 2024

- TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024
- TARIFS MUNICIPAUX 2024
- BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE
- BUDGET PRIMITIF 2024 DU SERVICE ASSAINISSEMENT
- CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT CONTRACTUEL DES SERVICES TECHNIQUES A DUREE DETERMINEE
- CREATION ET SUPPRESSION D'UN POSTE
- TABLEAU DES EFFECTIFS
- EXPLOITATION ET ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA

### COMMUNE

- DEMANDE DE DOTATION DE SOLIDARITE INTEMPERIES MARS 2024
- DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE NATIONALE DU SPORT
- MARCHE NOCTURNE

### Vendredi 31 mai 2024

- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FIPD 2024 PROGRAMME S VIDEOPROTECTION
- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FIPD 2024 PROGRAMME S SECURISATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS REGIONAL D'INTERVENTION POUR LA CONSTRUCTION DU KIOSKE – BATIMENT CULTUREL ET ASSOCIATIF
- CESSIION DE VOIRIE AU CAMIN DOU VALA
- CHARGES DE SCOLARISATION ECOLE FRANCOISE DOLTO 2023 -2024
- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS
- RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2023

### Vendredi 12 juillet 2024

- APPEL D'OFFRES CONSTRUCTION D'UN BATIMENT CULTUREL ET ASSOCIATIF
- DEFENSE EN JUSTICE ET DESIGNATION D'UN AVOCAT
- AGENT CONTRACTUEL ECOLE F. DOLTO
- TABLEAU DES EFFECTIFS
- TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES
- MOTION DE SOUTIEN POUR L'ACCUEIL D'UN CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE EN PAYS D'UZES

### Vendredi 4 octobre 2024

- INTEGRATION DE PARCELLES

### DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

- CESSIION DE PARCELLE
- DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- DISSIMULATION DES RESEAUX IMPASSE MAS DE REY
- CONVENTION DE PARTENARIAT TELEASSISTANCE
- DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL
- DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT

### Vendredi 22 novembre 2024

- MISE EN FOURRIERE DE VEHICULES – CONTRAT DE PRESTATIONS
- DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DU PARC
- CONSTITUTION DE SERVITUDES
- ACHAT D'UNE PARCELLE
- ADMISSION EN NON-VALEURS
- PARTICIPATION PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS
- APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

### Vendredi 20 décembre 2024

- ARTIFICIALISATION DES SOLS – RAPPORT TRIENNAL
- RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DU POSTE CHALLIER – TRANCHE 1
- RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DU POSTE CHALLIER – TRANCHE 2
- REGLEMENT FINANCIER DU SERVICE ASSAINISSEMENT
- CREATION ET SUPPRESSION D'UN POSTE
- TABLEAU DES EFFECTIFS
- CONTRATS D'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES
- DROIT DE PREEMPTION URBAIN – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL



# LA VIE SCOLAIRE

Extraits du blog de l'école Françoise Dolto

## Défi 9 jours sans écran

Les élèves de l'école d'Arpaillargues ont tenté de relever le défi en diminuant le plus possible le temps passé devant les écrans. L'équipe enseignante leur a proposé de multiples activités tout au long de la semaine : randonnée, land-art, jeux de société, chants, lectures, danses, bibliothèque, sport et jeux en extérieur.

## Concert à la SMAC PALOMA

Monsieur Lune, auteur, compositeur et interprète depuis 10 ans est venu rencontrer les élèves de CE2 au CM2. Les classes de Florence et de Frédérique sont allées voir un concert illustré : «L'ascenseur cosmique» de Monsieur Lune, dans la grande salle de concert de la SMAC Paloma.

## Séances d'escrime

Comme l'année dernière, le maître d'armes Yann Mahé est venu proposer des séances d'escrime à l'école. Les élèves de GS/CP ont découvert le fleuret et les plus grands du CE1 au CM2 ont pratiqué le sabre. Ces interventions ont été très appréciées et chacun a pu repartir avec son diplôme d'escrime.

## Spectacle de Noël à l'Ombrière d'Uzès

En décembre, nous sommes allés à l'Ombrière d'Uzès. C'est une grande salle de spectacle où nous avons vu un conte de Noël. Il y avait beaucoup de classes d'autres écoles et nous étions presque 500 en tout. Plusieurs élèves et adultes de l'école d'Arpaillargues ont été appelés sur scène pour participer au "spectacle".

## Chorale de Noël

C'est avec beaucoup de plaisir que les enfants et familles de l'école se sont retrouvés au marché de Noël organisé par la mairie et l'APE des Mille pattes. Les enfants avaient répété 3 jours sur 4 durant 3 semaines avec leurs enseignants pour donner cette représentation au public. Un beau moment partagé avec en prime une météo agréable ET la visite du père Noël en personne venu avec son panier de papillotes.





## Le vendredi 28 juin 2024, jour de fête de l'école

Près de 250 personnes ont participé à la traditionnelle fête de l'école le vendredi 28 juin, organisée par l'Association de Parents d'élèves avec les équipes enseignantes de l'école Françoise DOLTO. Les enfants ont profité des jeux et des danses organisées et tous se sont bien amusés dans une ambiance très festive. Une organisation parfaite et une belle manière de conclure année scolaire.

Les élèves du CM2 (photo ci-dessous) ont reçu en cadeau par la municipalité, une calculatrice spéciale collègue ainsi qu'un bon d'achat dans un magasin de sport pour marquer la fin du cycle de l'école primaire et le passage au collège. Le maire en a profité pour leur souhaiter une bonne continuation avec ce passage en 6ème, très important dans la vie scolaire.



De gauche à droite : LA VALLE Amy, SAMPER Louna, BONNET BLONDELLE Suzanne, GALINDO Andréa, COFFY Lucas, REYNARD Timothé, BARLOW-MONNIER Léo, MARIN Mathilde, NOUVEAU Diego, MARTI Nathan, GRAS BARGUAMOU Imran, LAFFORGUE Yann, BRUGUIER Tiago, MAZET Elena.





# LA VIE ASSOCIATIVE

## La mairie partenaire des associations

La municipalité apporte son soutien au monde associatif, en collaborant tout au long de l'année, à chaque manifestation, en mettant gratuitement à disposition les bâtiments publics et les moyens matériels, et en apportant une aide financière à toutes celles qui en font la demande, à l'appui du document ad hoc (Cerfa n°12156\*06). Un règlement de l'utilisation des subventions a été présenté aux présidents dans un souci de clarté et d'efficacité, en explicitant l'intérêt des élus pour les actions créant du lien social ou celles qui renforcent l'attractivité de notre commune et qui participent au mieux vivre ensemble. Les critères retenus restent les mêmes depuis 4 ans, à savoir le nombre d'adhérents, dont ceux qui résident sur la commune, la participation aux activités de la commune, l'animation réalisée par l'association dans le village. Ce document précise également qu'une subvention ne peut aller au-delà de 50% des recettes annuelles de fonctionnement d'une association et que le fait de résider sur la commune, sans un % suffisant d'adhérents du secteur, est difficilement recevable. L'adjoint aux finances précise « **que nous ne pouvons être totalement équitables mais on tente de l'être en essayant d'utiliser au mieux les deniers publics** ». Cette démarche est justifiée dans le contexte d'augmentation du montant distribué, malgré la contrainte budgétaire, et également par le développement du nombre d'associations sur la commune. Une nouvelle fois à travers ce MAG, l'équipe municipale adresse toute sa reconnaissance et ses encouragements pour 2025, aux bénévoles à qui nous laissons tribune libre dans les pages qui suivent, pour ce bilan annuel.

## Art du Producteur aux Consommateurs

L'ADPAC, Art Du Producteur Aux Consommateurs, est une association bénévole dont les membres œuvrent à l'organisation d'événements culturels tels que :

- **Marché des créateurs**
- **Nocturnes des créateurs**
- **Expositions des arts dans la rue**
- **Salons du livre**
- **Café et apéro, ou rencontres littéraires**
- **Séances de dédicaces en librairies.**
- **Salons des artisans d'arts**
- ...**Et autres à définir**

L'association se veut un endroit convivial où tout le monde se partage les infos sur les salons divers, partage les tâches à effectuer afin d'assurer la meilleure organisation possible et forme un réseau d'échange et de partage collaboratif.

L'ADPAC organisera le salon du livre d'Arpailargues le **Dimanche 2 Février 2025**

Pour toute demande d'informations :

**adpaconso@gmail.com**

**Adresse courrier :**

**3 rue des sophoras  
30700 Arpailargues**

**Facebook :**

**ADPAC art du producteur aux consommateurs**

Président :

Alain MARTIN

Vice-président :

Jacques LAZZARI



## L'association de Parents d'Elèves Les Mille Pattes

L'année scolaire a débuté par la fête d'**halloween** ! Une première après-midi pour une effrayante lecture de contes par notre bénévole Emeline Fernandez à la bibliothèque du village. Puis une soirée halloween a débuté par un défilé des enfants dans le village pour récolter des friandises auprès des habitants. A l'issue de la déambulation des petits monstres, l'APE s'est associée au comité des fêtes pour poursuivre la soirée au foyer communal pour le plaisir des petits et des plus grands...

**La magie de Noël** a encore opéré pour le plus grand plaisir des enfants. Le marché 2024 est une réussite. Le bureau de l'APE remercie infiniment tous les exposants et tous les bénévoles qui ont fait de cette journée un succès !

Les prochains événements à venir seront **le traditionnel carnaval, le vide grenier et la fête de l'école** pour clôturer l'année scolaire avec le cirque pour une nouvelle fois depuis plusieurs années !

Les dates vous seront précisées plus tard et bien sûr pourront s'insérer des événements surprises !

Le nouveau bureau : Estelle Raynaud (secrétaire), Béatrice Pontabry (trésorière), Mélissa Dubreuil (présidente)



Association des Parents d'Elèves  
**LES MILLE-PATTES**



## Confrérie des chevaliers de l'Olivier du Languedoc Roussillon

L'année 2024 a été particulièrement active pour la confrérie avec **plusieurs journées consacrées à l'olivier ou à l'huile d'olive.**

Sans entrer dans le détail, retenons la **remise d'un chèque de 750 € pour le Téléthon** au Fort Vauban à Nîmes en collaboration avec Promolive, les animations auprès des personnes âgées et surtout la présentation des huiles nouvelles auprès des mairies partenaires, du conseil départemental et de la préfecture.

La présence des chevaliers est également appréciée lors des journées de fête de l'olive à PIGNAN, CORCONNE, SOREDE, UZES etc...

**L'action de la confrérie se veut multigénérationnelle** avec plusieurs rencontres pédagogiques organisées auprès des particuliers et des enfants comme la cueillette des olives réservée aux écoliers de Françoise DOLTO à ARPAILLARGUES le 8 novembre dernier, avec 96 enfants qui ont pu découvrir ce riche patrimoine local et être

sensibilisé par l'utilisation de la négrette, l'aglandau ou autre picholine.

**En 2025 le calendrier du premier semestre** a été validé avec dès le 15 Mars, une démonstration de taille de 9h30 à 12h00 au domaine Catresse à ARPAILLARGUES, et le 21 Mars le même exercice pour les enfants de Bellegarde.

Après la taille, les animateurs proposent le 17 Mai, même horaire, des démonstrations de greffe à ARPAILLARGUES, ainsi que la cueillette des salades sauvages sans oublier le 5 avril de parcourir la campagne autour d'ARPAILLARGUES, pour reconnaître les salades sauvages à 9h30 puis à 15h d'une conférence sur l'olivier suivie d'une dégustation d'huile d'olives.

D'autres actions sont également encore à l'étude au niveau calendrier.

Rendez-vous au domaine Catresse, 280 impasse Mas de Rey à Arpaillargues et vous inscrire par mail [accabat@wanadoo.fr](mailto:accabat@wanadoo.fr)

Pour toute demande de renseignements 06 11 50 48 07, ACCABAT Samuel Président et Grand Maître des chevaliers de l'olivier.



*la journée cueillette par les enfants de l'école*



*Les membres de la confrérie*



## Les Capitelles

Depuis plus de 25 ans, l'Association « **LES CAPITELLES** » d'Arpaillargues & Aureilhac propose diverses activités sur notre village, ouvertes à tous (hommes, femmes, ados) et pour tous les âges. Elle compte quelques 80 adhérents.

**1. De la gymnastique pour les séniors** : destinée à des personnes valides ou en fauteuil : assouplissements musculaires et articulaires, travail de l'équilibre et de la mémoire, étirements, relaxation... Cette discipline est assurée sur chaise et permet de retrouver et/ou de conserver une aisance dans la vie de tous les jours avec les bonnes positions à adopter. D'année en année le groupe s'agrandit et les séances sont de plus en plus appréciées. Venez nous rejoindre pour un test et vous serez surpris de voir les efforts que l'on peut réaliser dans la position assise.

**2. De la gymnastique douce** : assouplissement, remise en forme, bien être & entretien du corps. Ce type de gymnastique douce mais néanmoins intense procure de multiples bienfaits. Elle renforce les muscles profonds et améliore la posture créant un équilibre corporel. La respiration a également une place prépondérante durant les cours. Bref, vous ressentirez très vite tout l'intérêt de telles séances !

**3. De la gymnastique tonique** : renforcement musculaire du bas du corps et des jambes, des épaules, souplesse, tonicité sont dispensés lors de ces séances hebdomadaires. Plusieurs adhérentes enchaînent d'ailleurs gymnastique douce et tonique !

5 cours (3 le lundi & 2 le jeudi) sont assurés par un professeur diplômé et **sont destinés aux hommes et aux femmes** de 25 à... 90 ans et plus !

**Les horaires sont les suivants :**

- ♦ **gymnastique séniors** : le lundi de 15h15 à 16h15
- ♦ **gymnastique douce** : le lundi de 16h15 à 17h15 & le jeudi de 17h15 à 18h15
- ♦ **gymnastique tonique** : le lundi de 17h25 à 18h25 & le jeudi de 18h à 19h.

**Renseignements : Bernadette SOUCHAY au 06.87.24.52.95**

**4. Des entraînements de tennis de table** : tous les vendredis soir de 20h30 à 22h.

Hommes, femmes, ados ont plaisir à se retrouver chaque semaine dans une ambiance très conviviale. Venez les rejoindre à la salle polyvalente.

**Renseignements : Frédéric SAGIT au 06.23.06.83.55**

**5. Du bridge** : ce jeu de cartes, de type jeu de levées, consiste à comptabiliser le nombre de levées réalisées. Il se pratique avec un jeu de 52 cartes, par quatre joueurs, opposant deux équipes composées de 2 partenaires. Le bridge est accessible à tous et privilégie la mémoire et la tactique. Les joueurs débutants sont acceptés et le club assurera un apprentissage aux volontaires. Venez faire un essai tous les lundis de 14h à 18h à la bibliothèque.

**Renseignements : Francis VINCENT au 06.16.85.32.16**

**6. Des ateliers de généalogie.** Deux ateliers sont dispensés une fois par mois. Si vous êtes intéressés par rechercher vos racines familiales et que vous souhaitez en apprendre davantage sur votre histoire et celle de votre région, rejoignez-nous pour des séances enrichissantes.

**Renseignements : Bernadette SOUCHAY au 06.87.24.52.95**

Durant l'année, nous organisons diverses manifestations : en 2024 nous avons animé une **soirée « Annés 80' - Disco »** et un **repas camarguais**.

Pour 2025, nous prévoyons un **une soirée dansante le samedi 1er mars** et un **déjeuner à thème le dimanche 1er juin**. Notez-le d'ores & déjà sur vos agendas.

*Tout au long de l'année, les CAPITELLES tiennent une buvette lors des diverses manifestations du village : fête foraine, concert au pré, marché nocturne ...*

*En 2024 comme depuis 4 ans, LES CAPITELLES ont été un partenaire très actif dans l'organisation du TELETHON avec diverses activités proposées : rencontres de tennis de table, de pétanque, de fléchettes, de bridge, de belote, de jeux de société, tombola, buvette...*





## Association Pacte pour la Transition d'Arpaillargues et Aureilhac

Au sein du village : **participation aux commissions extra-municipales environnement et travaux** en 2024.

En lien avec l'intercommunalité, notre association a poursuivi les actions initiées depuis 2022 : Pour le **compostage collectif** un des référents, Pierre, a été initié au logiciel dédié à cet usage .

Le **Plan d'Alimentation Territoriale** (PAT) avec Territoires d'Expérimentation et la CCPU. Le projet d'Espace Test Agricole a été finalisé. Et pourquoi pas sur Arpaillargues ? Nous recherchons des terrains .

### Autres activités diverses en 2024

- Le 17 Mars , a eu lieu notre 2ème **Troc aux plantes** et ses animations, en lien avec des associations de transition en Uzège.
- **L'atelier Tawashi** animé par le café les petites mains. Merci aussi à l'école et à la boulangerie Lambert pour la collecte du matériel.



- Avec la **ressourcerie ARRU**, 2 bénévoles animaient le réparévélos. Zanie présentait de nombreux objets à partir des cartons recyclés!
- Christine de l'association « La patte d'araignée » a animé un **atelier culinaire avec des plantes sauvages comestibles**. La MJC était présente avec les lectrice à voix hautes et l'atelier de mandalas.
- **Exposition des photos et conférence** de Jean-Stéphane : « Nous sommes tous des chasseurs de têtes ».
- Formation à **l'Aromathérapie** : il reste des places.
- La Fresque pour le climat était présentée par CITRE.
- Fin Mars : **Nettoyage de la garrigue à Aureilhac**. 86 kg collectés. Merci aux employés communaux pour le transport en déchèterie.
- Début Septembre : **Journée des associations**.
- 14 Septembre : **Grande Fête de Possibles** avec la trentaine d'associations de transition en Uzège « Le Rézo des Possibles ». Un hôtel à insecte a été réalisé avec « les herbes folles » de Vallabrix , et installé dans le parc.
- Le 15 Novembre : **atelier de fabrication de cosmétiques naturels et huiles de soins**.
- le 16 Novembre a été inauguré notre cycle « **Les Rencontres de l'environnement** ». Le

thème de cette première rencontre était « Eau et changement climatique : quels enjeux ? ».

### Projets pour l'année 2025 à préciser en assemblée générale ainsi que les dates

- le 6 Avril 2025 : **Le Troc aux plantes** et diverses animations liées aux transitions, lors de la journée citoyenne d'Arpaillargues et Aureilhac (comme en Occitanie).
- Au printemps sera organisé un **nettoyage collectif de la garrigue** (lieu à déterminer) et peut-être une sortie botanique
- Dans l'année : Poursuite du cycle « **Les Rencontres de l'Environnement** » sur de grands thèmes de l'écologie, selon la disponibilité d'intervenants spécialisés.
- **Atelier de fabrication de cosmétiques naturels et huiles de soins**.

Pour tous contacts, infos, suggestions, propositions d'aide, [contact@apt-aa.org](mailto:contact@apt-aa.org)  
[www.apt-aa.org](http://www.apt-aa.org)  
 06 83 84 26 41

Hôtel à insectes



Nettoyage de la garrigue





## Amis des Danses du Monde

Depuis plus de vingt ans, l'association ADM fait preuve de dynamisme avec l'arrivée, chaque année, de **nouveaux danseurs amoureux des danses traditionnelles**.

Berangère et Michel MARTIN animent bénévolement les ateliers, tous les mardis de 18h à 20h (hors vacances scolaires).

**Les danseurs débutants** désireux de rejoindre l'atelier «Danses de salon» du mercredi de 17h30h à 20h30 dispensé par Léa GLASS, **professeuse diplômée**, doivent auparavant contacter Bérangère MARTIN au 06 95 83 79 41

### Compte-rendu des activités de l'année 2023/2024

- Samedi 07 octobre 2023 : **Bal de rentrée** avec Sainte Anastasie Danse à AUBARNE.
- Décembre 2023 : **Repas festif** afin de célébrer Noël à AUBARNE
- Mardi 09 janvier 2024 : Partage de la **galette des rois** préparée par le boulanger du village.
- Mardi 23 janvier 2024 : **Célébration du poète écossais Robert BURNS**(25/01/1759-21/07/1796).

A cette occasion, toutes les personnes intéressées sont invitées à nous rejoindre, habillées d'une touche d'écossais, voire d'un kilt. Après la cérémonie du «Haggis», plat national écossais, nous partageons un repas suivi de danses, de chants et autres saynètes présentés

par des volontaires afin d'animer la soirée toujours très gaie.

- Samedi 02 mars 2024 : **Fête de la St Patrick** à AUBARNE avec Sainte Anastasie Danse. Soirée ouverte à tous et qui attire des danseurs venant parfois de loin.
- Week-end du 04 et 05 avril 2024 : Nous avons organisé un **stage de danses** «Branle de l'OSSAU» à la salle polyvalente qui a eu beaucoup de succès.
- Week-end du 04 et 05 mai 2024 : Nous avons participé à un nouveau **stage de « Danses des Balkans »** à la salle polyvalente.

Nous rappelons que ces stages sont ouverts à tout le monde. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent de l'association.

- Le week-end du 25 et 26 mai 2024 a eu lieu un **petit séjour à ANDUZE** au centre «Val d'Hort» avec les deux associations ADM et Sainte Anastasie Danse.
- Le 08 septembre 2024 : Nous étions présents à la salle polyvalente du village pour la **Journée des associations**, avec la présentation de quelques danses..
- Le 14 septembre 2024 : Nous avons animé un atelier « **découverte des danses traditionnelles** » à l'occasion de la Fête des Possibles, suivi d'un bal qui a attiré de nombreux danseurs.
- Le 15 septembre 2024 : **Journée champêtre** à AUBARNE. Moment de retrouvailles des membres des 2 associations

avant la rentrée.

- Le samedi 05 octobre 2024 : **Bal de rentrée** à AUBARNE avec Sainte Anastasie Danse.

### Projets pour 2024/2025

- Courant décembre 2024 : **Repas de Noël**.
- Mardi 7 janvier 2025 : **Galette des rois**.
- Mardi 21 janvier 2025 : **Célébration du poète écossais Robert BURNS**. Fête ouverte à tous. Il suffit d'aimer les danses écossaises et de venir avec un plat sucré ou salé pour un repas partagé.
- Week-end du 15 et 16 février 2025 : **Stage de danses** «Fandango et Mutxicos du pays basque» à la salle polyvalente. Ces danses semblent difficiles mais ce stage permettra de découvrir que chacun peut danser quel que soit son niveau. Savoir valser sur 3 temps est un plus mais il faut surtout avoir envie d'apprendre.
- Samedi 1er mars 2025 : **Fête de la Saint Patrick** à AUBARNE.
- Au printemps : Nous réunirons les 2 associations pour notre week-end annuel.

Nous remercions vivement M. le Maire et la Municipalité pour la mise à disposition de la salle et son soutien financier.

Contacts : 06 95 83 79 41  
[berangeremartin30@orange.fr](mailto:berangeremartin30@orange.fr)





## Le Club ARPAGUS

### Le club ARPAGUS a fêté ses 40 ans

Dans la lignée de l'année précédente le club ARPAGUS démontre son dynamisme avec un programme varié et un nombre d'adhérents qui vient de dépasser la centaine, avec l'arrivée depuis quelques mois, de jeunes retraités qui dynamisent l'activité.

**2024 a été l'occasion de fêter les 40 ans du club ainsi que les 20 ans de présidence de Lucrèce BARTHELEMY, le 25 Mai dernier.**

Devant le succès populaire, le programme proposé par l'équipe dirigeante varie peu d'une année sur l'autre avec le lancement, en janvier, par le traditionnel **gâteau des rois** suivi de la **journée crêpes** en février. Plusieurs sorties ont été proposées aux membres comme la **visite de la ferme marine**, celle du **village de Courry** entre Gard et Ardèche ou par la venue en oc-

tobre des représentants de « **la maison de JEANNE** » et les **charcuteries de Lacaune** pour une dégustation et un repas pris en commun.

L'activité bimensuelle dans la salle polyvalente a été très soutenue avec les **jeux de société** et parfois des **repas toujours très recherchés** tout au long de l'année.

Les deux derniers mois de 2024 ont été particulièrement intenses avec un **voyage à l'Estartit** en Espagne du 12 au 15 novembre, marqué par de belles visites et des buffets très appréciés, l'organisation du **loto** début novembre, qui une nouvelle fois a rencontré un grand succès de fréquentation, et le **repas de Noel** le 15 décembre.

### La présidente a été fêtée pour ses 20 années à la tête du club

Une année très intense et bien

remplie pour ce club devenu le plus important du village pour la plus grande satisfaction de sa présidente Lucrèce BARTHELEMY, et de toute son équipe avec Georges PIERRE, Margaux NAVEILHAN, Yvette MERIC et Isabelle BIANCO en particulier, qui accomplissent un important travail d'animation au sein du club.

L'association participe à la plupart des manifestations organisées par la municipalité sur ARPAILLARGUES et AUREILHAC et remercie le maire pour sa fidélité au club lors des différentes activités.

Le programme 2025 est en cours de finalisation mais dès à présent le 7 janvier le club proposera un apéritif dinatoire suivi de la traditionnelle galette et début février, la journée crêpes reste inscrite au programme.

Pour tous les renseignements un seul numéro : le 06 30 84 70 30



La galette des rois





# LA VIE ASSOCIATIVE

## Association de Sophrologie à Arpaillargues-Aureilhac (ASAA)

### Qu'est-ce que la sophrologie ?

La sophrologie est un ensemble de techniques thérapeutiques basé sur la respiration, la connexion de l'esprit au corps, les mouvements corporels, les visualisations et la tridimensionnalité passé présent futur. Elle fut créée par Alphonso CAYCEDO, docteur en neuropsychiatrie.

### Pourquoi pratiquer ?

Selon une étude publiée par National Library of Medicine - un site officiel du gouvernement des Etats-Unis : la sophrologie permet de réduire le stress et l'anxiété, de mieux gérer la charge mentale et d'avoir des relations plus saines au travail et dans l'espace privé. Elle augmente la concentration, la gestion des priorités et la performance. Elle améliore aussi le sommeil et bien d'autres domaines...

### Séances de Groupes :

**Tous les mardi à 18 h 00, première séance gratuite, salle de réception de la mairie d'Arpaillargues.** Possibilité

d'ouvrir un autre groupe, un autre jour, selon les besoins.

### Déroulé d'une séance de groupe

- 1 - Présentation libre des membres – Questionnements inter séances
  - 2 - Information de préséance
  - 3 - Séances de sophrologie
  - 4 - Echange post-séance (Travail sur la problématique)
  - 5 - Programmation de l'entraînement
- Tarif : 15€/séance      Durée : 1 h 15 – 1 h 30

Avantage de la séance collective, le groupe nous pousse à progresser plus rapidement.

### Contacts de l'association :

Pour toute question technique liée à la sophrologie :

**Xavier GOGLIA - Sophrologue - De formation Caycédienne**

Tel : 06 30 85 32 09 -

Mail : xavier.goglia@gmail.com

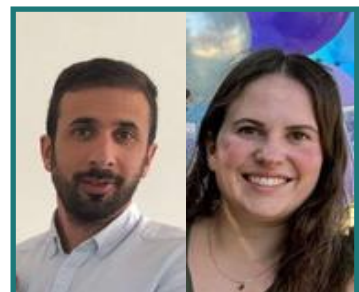
Pour toute question liée à l'association :

**Sophie GUIDICELLI -**

Mail : sophie.guidicelli@hotmail.fr



*Alphonso CAYCEDO neuropsychiatre Créateur de la sophrologie dans les années 1960*



## Société de chasse l'indépendante

La société l'Indépendante compte aujourd'hui **38 adhérents**, actionnaires et sociétaires.

Cette année, notre **première chasseresse** se prénomme Eva et nous lui souhaitons une bonne année 2024-2025.

Nous rappelons que la **chasse est ouverte** :

- les lundis, mercredis, jeudis et les week-ends pour le petit gibier.
- les samedis, dimanche et jours fériés pour le grand gibier.

La **chasse est fermée** le mardi et le vendredi.

Puisqu'on nous a diminué les subventions de la société de chasse, l'entretien des chemins sera au minimum.

Elle s'occupe aussi du repeuplement du gibier.

La société de chasse essaiera de refaire un loto l'année prochaine.

Bonne saison de chasse.

Bonne et heureuse année à tous.





## ArpaDarts

Créée en septembre 2024, ArpaDarts est une association sportive située sur Arpaillargues. Nous sommes un club de **fléchettes traditionnelles** ouvert à tous.

Nos entraînements se déroulent le samedi de 16h à 19h et le lundi de 17h à 20h au clubhouse du stade de foot.

Pour toute inscription n'hésitez pas à venir prendre les renseignements, sachant que la **première séance est gratuite**.

Au cours de cette année, nous allons organiser un **loto le 19 janvier** au foyer du village, et courant printemps nous organiserons 2 tournois ouvert à tous, permettant ainsi la découverte de ce sport. En espérant vous voir nombreux au club, passez une bonne année 2025. Et un grand merci à la mairie pour le soutien qu'ils nous amènent.



## Football Club Arpaillargues et Aureilhac

Créé il y a une dizaine d'années, le FC2A est un club de football vétérans pour l'instant qui accueille toutes les personnes à partir de 30 ans désirants passer de bons moments les mardis soirs à l'en-

traînement et le vendredi pour les matchs.

Notre objectif est de proposer de faire du sport en toute convivialité.

Pour tous renseignements nous sommes joignable aux :

- 06.88.13.20.24
- 06.20.85.53.50
- 06.31.06.42.40
- 06.24.98.64.83





# LA VIE ASSOCIATIVE

## Le Fil de Soie

Cours de Qi gong et de Tai chi à la salle polyvalente, arts corporels chinois, pratiques de santé et de bien être.

Le **Qi gong** est une gymnastique énergétique fondée sur les principes de la médecine traditionnelle chinoise, recouvrant une très grande variété de mouvements.

Elle apporte une meilleure conscience du corps, tonifie les muscles et renforce le dos, améliore la souplesse, régule la respiration et apaise grâce au calme des mouvements.

Plusieurs enchaînements sont proposés dans les cours qui peuvent être facilement rejoint en cours d'année.



Le Tai ji quan - ou **Tai chi** - est art martial interne privilégiant la fluidité du geste, comme « dérouler le fil de soie du cocon ».

La forme du Tai chi est une succession de mouvements de défense, effectués en solo, se transformant au rythme régulier d'une respiration profonde.

Le style Yang d'origine travaille la souplesse de colonne vertébrale et raffermi la musculature interne. La pratique régulière a un effet bénéfique reconnu sur la santé et la vitalité.

Un témoignage : *Je pratique Qi Gong et Tai chi depuis 5 ans, c'est une façon douce et sereine de renforcer son énergie en reconnectant le souffle, le corps et l'esprit, une voie plaisante pour renouer avec son élan vital !*

**Cours hebdos,  
de mi Septembre à fin Juin**

**Qi gong** : Lundi 18h30-19h45 et  
Jeudi 10h-11h15

**Tai chi** : Lundi 19h45-21h15

## En programmation 2025

Ag et Nouvel an chinois, année du Serpent : 1<sup>er</sup> Février  
Stage d'été : 20 et 21 Juillet

Contacts :

Brigitte Derouck, présidente  
06 29 87 32 92

Laurence Linares, enseignante  
06 63 84 02 64

Site : [www.lefildesoie.fr](http://www.lefildesoie.fr)



## La Compagnie de l'Ours

Au 1er trimestre 2024, nous clôturons notre "saison théâtrale" du "Stylo dans la Tête" avec les représentations suivantes : à Arpaillargues-et-Aureillac le 21 janvier, à Serviers le 11 février, à Uzès (pour le Rotary) le 2 mars, à St Chaptès le 23 mars.

Représentations qui ont rencontré un large succès !

À la rentrée 2024, les répétitions reprennent en vue d'un spectacle qui sera présenté lors du Téléthon le

vendredi 29 novembre "spectacle pêle-mêle" avec la participation d'un saxophoniste !

En 2025, une nouvelle création verra le jour et nous vous en reparlerons ultérieurement !

Spectacle qui nous l'espérons, vous fera passer une belle soirée !





## La Zébrine, association de valorisation du patrimoine d'Arpaillargues-Aureilhac

Le village et sa région sont riches d'un patrimoine varié, qu'il touche à l'histoire, l'architecture, la culture, les savoir-faire, la flore, la faune... ses amateurs ont de nombreux sujets d'intérêt. C'est pourquoi des passionnés se sont regroupés dans l'association La Zébrine pour l'étudier, le faire connaître, le mettre en valeur en organisant des expositions, des conférences, des chantiers, des visites commentées.

### Exposition, conférences et animations

- **Octobre : Promenade historiée** : les Assemblées du Désert à Arpaillargues et «l'Affaire d'Arpaillargues». Parcours du village à la peirière commenté par Gérard Bressieux, professeur d'histoire et auteur de livres sur les Catholiques et Protestants en Uzège, les facettes d'une longue rivalité.
- **Septembre : Journées des associations**. Participation à la fête des associations où nous avons pu présenter nos activités et échanger avec les différentes associations.
- **Septembre** : Participation à La **Fête des possibles** organisée par le Réseau des possibles à Arpaillargues. L'occasion de présenter une **petite exposition** sur le thème de la construction et de l'économie de la pierre sèche comme exemple de pratique écologique et sociale. **Visite commentée** de cabanes du village et du site de Coste Joulène.

### Les balades et visites

- **Février** : Visite guidée par Annie & Philippe du centre ancien du **village d'Arpaillargues**. Mairie et Priape, ruelles, ancien four à pain, Église, Maison Deleuze Rochetin Bervillé, ferme du château, Château d'Agoult, Temple, Chemin de fer.
- **Mars** : Visite du village de **Saint-Siffret**, aux maisons construites à même la roche, aux ruelles étroites, aux deux châteaux et à l'Église romano-byzantine, avec un membre de l'association « Tous en scène ».
- **Mars** : Visite guidée par Gilles de l'**aqueduc du Pont du Gard** de Vers au Gardon en passant par de nombreux vestiges : arches, ponts, concrétions, sans oublier le lièvre du Pont du Gard.
- **Avril** : Visite guidée du **site et du musée d'Ambrussum**, oppidum gallo-romain sur la Via Domitia près de Lunel.
- **Mai** : Balade guidée avec Claudine et Pierre autour de **Saint-Ambroix** en passant par la tour

Guisquet, le château de Montalet et le centre historique : Tour du Roi, salle de garde, tour de l'horloge...

- **Mai** : Visite guidée de la **Fondation Eschaton** à La Ribaute à Barjac pour découvrir l'univers d'Anselm Kiefer. Ensemble de pavillon-oeuvres : peintures, sculptures et installations en acier, plomb, béton et démesure.
- **Septembre** : Les **Églises romanes de l'Uzège**. Parcours en voiture pour visiter 3 églises romanes de l'Uzège avec Bernard Malzac : l'église de Saint Génies d'Uzès, l'église Notre Dame de Gattigues et l'église Saint Jean Baptiste de Bourdic.
- **Septembre** : Un long week-end de visites entre **Aigoual et Jonte** organisé par Irmgard et Dieter : le Musée de la soie de Saint-Hippolyte-du-fort, l'Abîme de Bramabiau, Roquesaltes, Montméjean, le Prieuré de Saint-Jean-des-balmes, La Couvertoirade.

### Ateliers

- **Pierre sèche** :
  - L'équipe des muraillers de l'association a poursuivi la **restauration** du long mur de l'ancien chemin de Montaren passant par Coste Joulène. Le dernier dimanche de chaque mois entre 5 et 7 personnes sont à l'oeuvre dans une ambiance conviviale mais néanmoins efficace. Un lieu qui attire de plus en plus de promeneurs.
  - **Entretien du sentier botanique** des anciens oliviers et ajout de nouvelles ardoises de noms de plantes.
- **Hirondelles** :
  - Inventaire des **hirondelles d'Arpaillargues** : poursuite du recensement des hirondelles de fenêtre du village, transmis au CoGard (Centre Ornithologique du Gard) depuis 2019. Ont été dénombrés cette année 72 nids entiers (dont 68 occupés), 17 nids cassés et 38 traces de nids. Effectif en hausse pour la deuxième année consécutive : un constat réconfortant.
  - Nous avons aussi dénombré 12 nids d'hirondelles rustiques dont 8 nids occupés et 4 abandonnés.

### Fête des confitures et autres mixtures

- **Octobre** : 8e **Fête des confitures et autres mixtures** à Arpaillargues. Le temps incertain nous a obligé à déplacer la fête dans la salle polyvalente. Pour la première fois un concours de confitures a récompensé la production de 4 confituriers : de la meilleure, de la plus originale et du

plus beau pot de confiture. Le Troc des confitures, les dégustations des confitures de l'été et les échanges de recettes ont comblé plus d'une centaine de gourmands.

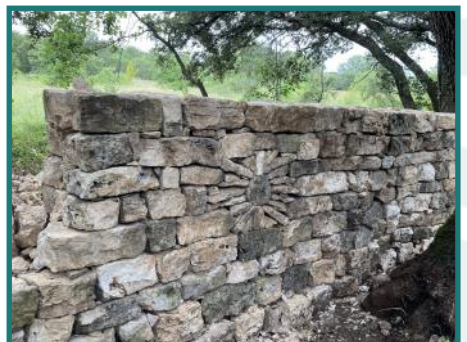
### Prévisions 2025

De nouveaux projets pour l'**atelier pierre sèche** : outre la poursuite de la restauration du mur de Coste Joulène, l'équipe prévoit pour le printemps d'organiser un **stage d'initiation à la construction de calade**. Les personnes intéressées par une initiation au travail de la pierre sèche peuvent rencontrer le dernier dimanche de chaque mois le groupe des muraillers de la Zébrine. De nouvelles **visites, balades et conférences** sont déjà programmées. La chapelle de Pise de Logrian, les Concluses de Lussan, La Garde-Guérin, Gaujac et le Camp de César, Vallabrix... des conférences, entre autres, sur la rénovation d'Uzès dans le cadre de la loi Malraux... Le programme sera complété lors de la prochaine Assemblée Générale en janvier et communiqué sur le site Internet de l'association ([www.zebrine.org](http://www.zebrine.org)) où un espace d'adhésion est ouvert. On peut y trouver aussi tous les compte-rendus détaillés de nos visites et activités.

Alors, que vous soyez intéressés par le patrimoine, les balades, la confiture ou la pierre sèche, venez nous rejoindre. **Contact : 06 87 20 51 99**



Promenade historiée : la Peirière



Chantier Coste Joulène



# LA VIE ASSOCIATIVE

## La compagnie théâtrale des Santabous

La dernière représentation de la comédie de E. Labiche " la Perle de la Canebière" a eu lieu en septembre au Festival de théâtre d'Uchaud où elle a connu encore une fois un énorme succès devant un public conquis et enthousiaste. Notre Assemblée Générale s'est tenue le 28 septembre, le bilan moral et financier a été approuvé à l'unanimité et le bureau reconduit pour l'année 2024/2025. Nous tra-

vaillons actuellement sur notre nouvelle pièce intitulée " le béret de la Tortue" une comédie de Jean Dell et Gérald Sibleyras. Nous espérons pouvoir la présenter au public au printemps 2025. En attendant tout la troupe des Santabous vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.

*Elisabeth Duclaux, présidente de la Compagnie théâtrale des Santabous*



## Hip Hip Hop

HHH est une association de danse Hip-hop qui se trouve dans l'Uzège depuis plus de 20 ans. Nous accueillons chaque année entre Uzès, Saint Siffret et Arpaillargues une centaine d'élèves.

Le village d'Arpaillargues sait nous accueillir pour permettre à nos B.boys et B.girls de venir représenter le hip hop avec dynamisme et convivialité chaque vendredi pour des cours kids et ados.

Le nouveau staff d'HHH cette année prépare différents événements :

- Le 30 novembre notre participation au Téléthon comme chaque année à la mairie d'UZÈS.
- Le 20 décembre 2024, un battle de Noël est organisé à la salle d'Arpaillargues pour que les parents, l'équipe d'HHH ainsi que les enfants puissent se retrouver pour un moment convivial et chaleureux autour de la danse et des fêtes de Noël . Une occasion pour Mr le Maire de nous rendre toujours une petite visite pour encourager nos danseurs et danseuses.
- Le 25 janvier 2025 le battle « Make it funky » organisé par le professeur Adil Boulabat qui réunira les crews du sud de la France, battle où les b.boys et B.girls s'affronteront dans une ambiance conviviale sous les yeux de nos juges et spectateurs.

- Le 6 avril 2025 un Loto sera organisé par HHH ouvert au public.
- Le 21 juin 2025 à la fête de la musique.
- Spectacle de fin d'année fin juin 2025.

C'est avec un immense plaisir que nous continuerons à partager notre style, nos performances et notre sourire que je vous laisse découvrir sur le reportage photo. Merci à ARPAILLARGUES pour son accueil et sa confiance. L'équipe Hip Hip Hop.





## Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes d'Arpaillargues et Aureillac reprend du service après 20 ans d'absence.

Après plus de 20 ans d'inactivité, le Comité des Fêtes d'Arpaillargues et Aureillac a été relancé l'année passée sous l'impulsion de Jean-Marc Behr et de son équipe motivée. Dès sa reprise, plusieurs événements ont redonné vie à la commune, avec notamment un carnaval, un loto, sa participation à la fête foraine de mars 2024, une journée taurine suivie d'une soirée Halloween qui ont rassemblé de nombreux habitants.

Toujours engagé dans les événements solidaires, le Comité des Fêtes a également été présent pour le Téléthon, le vendredi 29 novembre 2024.

Cette année s'annonce tout aussi animée avec un programme bien rempli. Après leur loto du 12 janvier qui a été un vif succès, prévoit de prendre part à la fête foraine prévue les 12 et 13 avril, une nouvelle journée taurine le 10 mai, et un apéro mousse festif le 5 juillet.

Grâce à ce renouveau, Arpaillargues et Aureillac retrouve ses traditions festives pour le plus grand plaisir des habitants, qui se réjouissent de cette nouvelle dynamique.





# DU NOUVEAU AU VILLAGE

## Déborah TRAVAUX STEINLEN - Shiatsu Médecine chinoise



**Thérapeute en médecine chinoise et énergétique**, je propose des soins shiatsu sur futon ou sur chaise à domicile ou en cabinet. Mon travail consiste en pressions des mains et pouces sur les méridiens. Fatigue passagère, pathologies chroniques, troubles du cycle menstruel, le shiatsu peut vous soulager et

vous accompagner. Je propose aussi des ateliers d'auto massage (do in et qigong) pour prendre soin de soi.

Adresse : 9 impasse du clos du mas de rey  
30700 ARPAILLARGUES

**06.18.32.87.58** - shiatsushii.deborah@gmail.com  
<https://shiatsushiideborah.wixsite.com/shiatsushii>

## Matilda MENDEZ - Infirmière à domicile

**Du changement au cabinet d'infirmiers ...** Le centre médical situé rue Basse à ARPAILLARGUES vient de changer de locataire au niveau du cabinet d'infirmiers. Après le départ d'Aurélien SALLE, c'est Matilda MENDEZ qui a racheté la clientèle et est désormais colocataire avec Fabienne FUSTER et Aurélien DELOUBIERE, présents depuis l'ouverture du centre. Le dynamisme et la gentillesse de Matilda MENDEZ associé à l'expérience de Fabienne FUSTER permet de bénéficier d'une excellente couverture de soins à domicile sur la commune, grâce également à une parfaite organisation et beaucoup

de disponibilité. Pansement, prise de sang, distribution et prise de médicaments, injection, perfusion, ablation de points ou agrafes, aide à la toilette, ... sont le quotidien de ces infirmières libérales. Cette nouvelle équipe étudie la possibilité d'assurer une permanence de prélèvement au cabinet selon un rythme à définir, même si l'activité actuelle est très soutenue et laisse peu de place pour mettre en place cette innovation, qui serait très appréciée par la population. **Si vous êtes à la recherche de soins à domicile à Arpaillargues et Aureilhac, vous pouvez contacter le cabinet au 06 80 27 55 85**

## Stéphanie CHEVREUL - Ostéopathe



Stéphanie CHEVREUL est installée à ARPAILLARGUES depuis cet été, au 2 chemin des Seynes après avoir exercé pendant 7 années sur la commune voisine de MONTAREN. **Diplômée en ostéopathie** après 5 ans d'études à l'IFOGA d'AVIGNON, une formation qui repose entre autres sur un grand savoir en anatomie humaine, en biologie, en physiologie et en neurosciences, cette ancienne DRH dans une société de

Mayenne, propose une large palette de rendez-vous chaque jour de 9h à 20h (fermeture le samedi). Son registre est très éclectique et s'adapte à chaque patient, de la naissance et, depuis l'obtention d'un DU, en soins palliatifs et d'accompagnement à la fin de vie, sans oublier les sportifs ou les femmes enceinte.

**Rendez-vous : 07 83 44 75 10 ou Doctolib**

## Concept Agrégats - sable, gravier, pierres, terre...

Installé à ARPAILLARGUES ET AUREILLAC, **Concept Agrégats** devient votre fournisseur de proximité en **pierres, sable, gravier et terre**. Nous travaillons avec les professionnels du bâtiment et les particuliers, en garantissant des matériaux de qualité. Que ce soit pour vos constructions, aménagements paysagers ou rénovations, nous proposons une large gamme de produits adaptée à vos besoins.

**Chargement sur place et service de livraison.**

**Choisissez la proximité avec Concept Agrégats !**

→ **07.56.86.60.30** et [contact@conceptagregats.fr](mailto:contact@conceptagregats.fr)  
483 chemin de la gare à Arpaillargues (sortie Village côté Blauzac)



## Dans l'Univers du KAVAYOU

Depuis le 1er juillet 2024, le bar de l'Univers a changé de propriétaire et également de nom. En effet depuis l'été **Cindy WAREMBOURG** a pris les commandes du **KAVAYOU**, nouvelle dénomination du restaurant de la rue François MITTERRAND, tenu auparavant par Nicolas GERARD. KAVAYOU contraction des 3 prénoms des filles de Cindy dont l'aînée, KATELL, a aidé au lancement cet été en assurant le service en terrasse, sans oublier MAYOU qui aide chaque matin depuis la rentrée, à servir les cafés avant de partir à l'école et Eva Marie, encore trop jeune pour participer à cette entreprise familiale. Résidant sur Aureilhac depuis 3 ans, Cindy fait profiter de son lien avec l'Aubrac, à travers son ancien employeur, la boucherie charcuterie CONQUET à LAGUIOLE, pour proposer des produits de cette région sur la carte mais également des propositions de repas, modifiées chaque jour, réalisés avec des produits locaux. Pour cela un tableau des heures d'ouvertures ainsi que des plats proposés dans la semaine informe les clients. **Le restaurant est ouvert tous les jours pour le déjeuner, même le dimanche et chaque soir le jeudi, vendredi et samedi.** Le jour de fermeture, réservé à la vie de famille, est le mercredi. Plusieurs projets sont en cours, en plus du restaurant, comme des soirées Karaoké ou musicales, et depuis quelques semaines la retransmission des matchs de foot sur l'écran de télévision pour des soirées conviviales entre passionnés. Après les aléas compréhensibles liés au lancement, l'activité du premier semestre d'exploitation est satisfaisante avec le retour des locaux au bar ou au restaurant. L'animation du cœur du village profite déjà de l'énergie et de la qualité d'accueil de la nouvelle propriétaire.





**taxis 24/7**  
**Nabais**  
**04 66 22 28 28**

**7 jours/7**  
**24h/24**

**Réservation**  
**tél : 04 66 22 28 28**  
**ou**  
**reservation@taxisnabais.com**

1026 route de Nîmes BP 82057 30702 UZÈS cedex



**GROUPE  
BRAJA**  
LAUPIE TP

SPÉCIALISTE DES MÉTIERS DE LA ROUTE DEPUIS PLUS DE 50 ANS

951 route de Bessèges - Clairac  
30410 MEYRANNES

☎ 04.66.24.05.35  
✉ contact@laupie.fr



**Ets LABORIE**  
04 66 22 59 01

CITROËN



36 Avenue de la Gare - 30700 Uzès  
contact@laborie-uzes.fr



**CONFORT  
LAQLI**

**PLOMBIER - CHAUFFAGISTE  
SANITAIRE - ZINGUERIE**

Tél./Fax **04 66 22 54 58**  
Portable **06 10 01 99 11**

LE SABLAS - 30700 MONTAREN  
confort.laqli@orange.fr

**CAMPING MAS DE REY \*\*\*\***  
Mas de Rey



OUVERTURE D'AVRIL  
À OCTOBRE

166 Chemin du pré de mière  
30700 Arpaillargues 04 66 22 18 27 www.campingmasderey.com



**UZES - MONTAREN**  
Route d'Alès  
Tél. : 04 66 22 02 50

**OUVERT**  
Du lundi au samedi de 8h30 à 20h  
Le dimanche de 9h à 13h



**Les Fleurs  
d'Uzès**

Téléphonez,  
c'est réglé !

**Christine Chapuis**  
Maître Artisan Fleuriste



5 boulevard des Alliés - 30700 UZES  
04 66 22 15 23  
www.fleuristeuzes.fr



Société Cévenole d'Aménagement d'Infrastructure et de Construction

Avenue des Pins d'Alep  
ZAC du Rieu  
303190 ALES cedex  
04 66 25 01 96  
contact@scaic.fr

Réseaux humides

Ouvrage d'Art

Génie civil

**Votre magasin de  
bricolage de  
Pont des Charrettes  
30700 UZES**

**Heures d'ouverture :**  
Du lundi au samedi  
de 9h à 19h

**weldom**  
ensemble c'est mieux

☎ 04.66.03.09.10

le plaisir de  
**Bricoler**

l'envie de  
**Décorer**

la passion de  
**Jardiner**



# ETAT CIVIL

## Naissance

JEMBA EBOUMBOU Jobell	11/02/2024
ARNOUX MOURGUES Isaïe	14/03/2024
TRAMONI Alicia	11/05/2024
HOLL TRAVAUX Hysaë	12/07/2024
GRAVEROL Miguel	01/08/2024
CHABALIER Elya	22/08/2024
MOURANA Dachire	01/10/2024

## Mariage

SIVEL Ludovic et CARNEIRO Maria Do Carmo	08/06/2024
PASSERAT DE SILVANS Marin et DESTRESSE Constance	22/06/2024

## Décès

LAVAUDEN Jean	17/02/2024
ARNAUD Andrée	28/08/2024
FARRUGIA Alain	19/10/2024
SAGIT Gilbert	05/11/2024
LABYAD ACHAR Naïma	03/12/2024



SIVEL Ludovic et  
CARNEIRO Maria Do Carmo

# AGENDA 2025

- 11 janvier 2025 : Accueil des nouveaux arrivants à 9h00 (salle polyvalente)
- 12 janvier 2025 : Loto du comité des fêtes à 14h00 (salle polyvalente)
- 19 janvier 2025 : Loto de l'association Arpadarts (salle polyvalente)
- 24 janvier 2025 : Vœux du maire à 19h (salle polyvalente)
- 29 janvier 2025 : Retour de la ludothèque (salle polyvalente)
- 02 février 2025 : Foire aux livres, association ADPAC (salle polyvalente)
- 09 février 2025 : Loto de l'association FCAA (salle polyvalente)
- 1er mars 2025 : Soirée dansante de l'association Les capitelles (salle polyvalente)
- 26 mars 2025 : Retour de la ludothèque (salle polyvalente)
- 6 avril 2025 : Troc aux plantes par l'association APTAA (salle polyvalente)
- 11-13 avril 2025 : Fête foraine avec animation par le comité des fêtes (place de la liberté)
- 10 mai 2025 : Fête taurine par le comité des fêtes (stade)

Retrouvez l'agenda mis à jour sur <https://arpailargues-aureilhac.fr/agenda/>







**T.P.**  
**DURANDEUX**

Travaux publics  
Terrassement  
Réseaux  
V.R.D.  
Voirie  
Piscine  
Livraison  
Assainissement  
Location de benne

**06.84.20.44.27**

contact@durandexpt.fr  
www.durandexpt.fr



Artisan fabricant dans l'Uzège depuis plus de 28 ans


**MENUISERIES SUR MESURE**  
**FABRICATION ET POSE DE MENUISERIES**  
**INTÉRIEURES & EXTERIEURES**



**Bois / Alu / PVC**  
**Neuf & Rénovation**

Route d'Uzès - Arpaillargues  
04 66 22 66 18  
rousseau.menuiserie@gmail.com  
www.rousseau.menuiserie.com

**SARL MBC service**



**MAÇONNERIE GÉNÉRALE**

**Eric PHILIPPE**  
06 79 78 27 99 - mbcservice30@orange.fr - 30190 AUBUSSARGUES

SIRET : 810194472 00017



**Le spécialiste de l'entretien et du dépannage**  
**climatisation et pompe à chaleur**

**06 20 52 17 38**



**CHÂTEAU HÔTEL D'ARPAILLARGUES ★★★**  
**RESTAURANT Le Marie d'Agoult**



**30700 ARPAILLARGUES (Uzès) - Tél.: 04 66 22 14 48**  
Fax : 04.66.22.56.10 - arpaillargues@wanadoo.fr - http://www.chateaudarpaillargues.com/

**XAVIER DEL PILAR**  
**ARTISAN PEINTRE**  
6 impasse Maguelone  
30700 Arpaillargues et Aureilhac  
**06 82 61 65 52**  
contact@xdp-deco.fr  
www.xdp-deco.fr

Peinture - décoration  
Peintures NF Environnement, chaux  
Revêtements sols et murs, plafonds tendus



**XDP - DECO**  
*Artisan de votre déco-confort*





**DOMAINE**  
**DELEUZE-ROCHETIN**

Le Domaine Deleuze Rochetin est présent sur les anciennes « vignes royales » d'Arpaillargues au cœur des terres du Duché d'Uzès depuis 1820. Nous cultivons 22ha de vignes en agriculture biologique depuis 2009 et nous avons pour ambition de produire des vins harmonieux, toniques et VIVANTS.



*Visite de la cave - dégustation - vente de vin*  
Ouvert du lundi au samedi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

20 chemin du Moulin  
30700 Arpaillargues  
Tél. +33 (0)4 66 59 65 27  
**www.deleuzerochetin.com**





L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



**Mas de Rey**

- + Gîtes et Lodges d'exception
- + Séminaires et conférences
- + Piscine, Sauna et Jacuzzis

masderey-uzes.com    06 64 58 08 85    30700 ARPAILLARGUES







#### **Arbre remarquable: l'Agnus Vitex ou poivrier du Japon**

Arbuste planté autrefois auprès des monastères car son nom "agnus-castus", qui en latin signifie "agneau chaste", avait la réputation de calmer les ardeurs. On utilisait également ses fruits en remplacement du poivre d'où son surnom de "poivre des moines" ou "faux poivrier". A voir surtout en fin d'été lorsqu'il se pare d'une floraison violette qui ressemble un peu au lilas et lorsque son feuillage exhale un arôme poivré. Certains attendent l'automne pour déguster des petites baies rouges au goût également poivré. Cet arbuste qui peut atteindre 2 à 3 mètres de haut, apprécie un emplacement ensoleillé à l'abri des vents froids. Il est présent à Arpaillargues à l'entrée du parc du château.